

CANOË-KAYAK INFORMATION

La lettre d'Information de la Fédération Française de Canoë-Kayak - Mars 2012 - n°122

SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2011

31 MARS 2012



12 et 13 mai 2012

Fête du nautisme

2

jours de sensations intenses

aux 4 coins de la France



www.fetedunautisme.com



ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2011 SAMEDI 31 MARS 2012

ESIEE Paris - 2 Boulevard Blaise Pascal - Cité Descartes - 93160 NOISY LE GRAND

8H30 à 9h30 Accueil des participants

9h30 Ouverture de l'Assemblée Générale 2011

- ◆ Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2010
- ◆ Rapport moral du Président Fédéral
- ◆ Rapport du Directeur Technique National
- ◆ Rapport du Secrétaire Général
- ◆ Rapport de la Trésorière et du Commissaire aux Comptes
- ◆ Présentation du budget prévisionnel 2012
- ◆ Présentation du projet de siège fédéral
- ◆ Vote des rapports, des budgets, de l'affectation du résultat en report à nouveau
- ◆ Présentation des candidats et vote pour l'élection du représentant des membres agréés au Conseil Fédéral

12h30 Repas

14h00 Reprise de l'Assemblée Générale

- ◆ Rapport du Président du Conseil Fédéral
- ◆ Présentation eDEN Club
- ◆ Présentation de la collaboration avec Surfrider Europe
- ◆ Réponse aux questions écrites, débat sur les motions, et vote des motions
- ◆ Remise des médailles fédérales
- ◆ Remise du Challenge du Crédit Coopératif
- ◆ Choix des dates des Assemblées Générales électorale et 2012

18h00 Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire 2011

4	Vincent HOHLER	Président de la FFCK
6	Philippe GRAILLE	Directeur Technique National
14	Gilbert TROUVE	Secrétaire Général
16	Nathalie LATIMIER	Trésorière
17	Vincent BLANCHET	Président du Conseil Fédéral
18	Bernard BOUFFINIER	Course en Ligne Marathon Dragon Boat
19	Pierre MENISSIER	Slalom
20	Chantal MERCIER	Descente
21	Yvon CARLUER	Discipline et Distinction
22	Lucien BERTAUX	Enseignement / Formation
25	Romain PLANCHAIS	Freestyle
26	Vincent HOHLER	Jeunes
27	Emmanuel GIRARD	Juges et Arbitres
27	Frédéric GRUYELLE	Kayak Polo
29	Guy COURTAUD	Lutte contre le Dopage
30	Daniel KOEHLIN	Médical
31	Caroline JEHL	Ocean Racing - Va'a Vitesse
33	Bernard DUROURE	Patrimoine Nautique
34	Thierry MOURAUD	Waveski Surfing

Canoë-Kayak Information
Publication Trimestrielle de la
Fédération Française de Canoë-Kayak
87 quai de la Marne
94344 Joinville-le-Pont Cedex
01 45 11 08 50 - ffck@ffck.org

N° ISSN : 02925397

Directeur de la publication

Vincent HOHLER
Président de la FFCK

Coordination

Virginie AUBAZAC

Conception et mise en page

FFCK - V. AUBAZAC

Photos : FFCK / A. BLANQUET - A. BROGNIART -
CRCK Nord Pas-de-Calais - DPPI - P. DUMOULIN -
N. LATIMIER - S. PRINET

Ont participé à ce numéro : Vincent HOHLER,
Philippe GRAILLE, Gilbert TROUVE, Vincent
BLANCHET, Bernard BOUFFINIER, Pierre ME-
NISSIER, Chantal MERCIER, Mathias GERARD,
Yvon CARLUER, Lucien BERTAUX, Romain PLAN-
CHAIS, Emmanuel GIRARD, Frédéric GRUYELLE,
Guy COURTAUD, Daniel KOEHLIN, Caroline
JEHL, Bernard DUROURE, Thierry MOURAUD

COMPLEMENT D'INFORMATION

Dans le CKI n°121, il est mentionné que le coût de l'assurance de la Licence Canoë Plus (Jeunes ou Adultes) 2012 est de **4.18 €**. Nous tenons à préciser, que la part Responsabilité Civile est de **1.24 € TTC**, et la part Individuelle Accident est de **2.94 € TTC**.



Vincent HOHLER
Président de la Fédération
Française de Canoë-Kayak

2011 a été une année particulièrement riche pour notre fédération, avec une implication importante de l'ensemble des acteurs (élus des instances fédérales et des structures déconcentrées, membres des commissions nationales, cadres techniques et salariés) qui a permis d'enrichir notre réflexion, de faire avancer ou aboutir de nombreux projets structurants et de continuer à préparer l'avenir dans un contexte pourtant incertain.

En 2011 plus encore que les années précédentes, la France, comme de nombreux pays européens, s'est retrouvée au cœur d'une crise sans précédent qui doit amener l'ensemble des citoyens, et notamment ceux qui ont en charge des responsabilités au sein de notre système économique, social, environnemental... à tenir plus que jamais compte d'un environnement dont il serait hasardeux d'envisager les futurs contours de façon certaine. Notre fédération, comme toute entité sociale organisée et devant répondre, entre autre, à des missions de service public doit donc intégrer dans sa réflexion les changements importants en cours et à venir pour s'engager avec sérénité dans l'avenir.

Pour autant, doit-on entrer dans une phase de pessimisme ? Ne doit-on pas au contraire saisir les opportunités que présentent malgré tout cette période d'incertitude, de doute, pour revisiter notre modèle fédéral, l'adapter aux exigences d'une société en profonde mutation, envisager les adaptations nécessaires à notre développement ?

Je ne vais pas, au travers de ce rapport, comme les années précédentes, faire un état point par point de l'avancée des grands chantiers fédéraux, j'en laisse le soin au Directeur Technique National, mais plutôt essayer de donner du sens à notre action et envisager les orientations à prendre pour aborder l'avenir avec optimisme.

Je m'attarderai donc sur :

- ◆ Le club, maillon essentiel de notre fédération, moteur de notre développement,
- ◆ La gouvernance fédérale au service des clubs et des adhérents,
- ◆ Les besoins de mutation du siège fédéral : infrastructures et formation
- ◆ La place de la FFCK à l'international

Le club, maillon essentiel de notre fédération, moteur de notre développement :

C'est l'essence même du projet fédéral, illustrée notamment par la volonté d'engager un programme de réhabilitation et d'extension des locaux des clubs. Cette volonté trouve sa base de concrétisation dans le projet eDEN Club (Ensemble, Développons des Espaces Nouveaux), arrivé à maturité et qui sera présenté lors de l'Assemblée Générale du 31 mars.

Le concept de ce projet eDEN Club correspond à une démarche partagée pour orienter le développement de nos clubs en ce début

de XXI^{ème} siècle et doit être un véritable atout pour répondre aux enjeux et aux besoins de ces derniers.

Les instances fédérales (siège fédéral et structures déconcentrées) ont bien compris que le développement global s'appuie sur les clubs, qu'elles doivent être à leur écoute et leur apporter un soutien pour qu'ils assurent leur ancrage territorial et celui de la pratique sportive. La double logique de développement, sportive et territoriale, est donc au cœur de notre politique de développement fédéral. Dans ce sens, la mise en place d'un réseau de développement territorial, déjà engagée lors des rencontres avec les clubs, dont la dernière en Pas de Calais les 11 et 12 février, des colloques des Présidents de Comités Régionaux et des Conseillers Techniques vient conforter et rendre pertinent l'outil eDEN Club, pour faire naître un véritable projet associatif autour des enjeux de développement sportif et de territoire.

Cette démarche doit contribuer à créer une articulation équilibrée entre les politiques sportives et les politiques territoriales en faveur du développement de la pratique associative, et ainsi créer les conditions nécessaires à la prise en compte de nos problématiques en termes de rénovation et d'extension de nos clubs par les collectivités.

En complément d'un projet associatif, nous devons rendre l'activité de nos clubs plus lisible pour le public et nos partenaires. Cela passera par la rénovation de nos labels. Cette rénovation, toujours d'actualité, est cependant différée pour rendre plus efficient le lien entre le développement des clubs et leur valorisation. Le projet eDEN Club se positionne en effet comme la première étape d'une démarche de qualité qui sera nécessaire à l'avenir pour obtenir le label EFCK (Ecole Française de Canoë-Kayak).

La réussite de ce projet doit permettre de bâtir le club de demain et bien sûr de valoriser le travail des bénévoles qui œuvrent au quotidien pour faire partager une passion dans l'esprit du service public.

C'est le club de demain que nous devons façonner ensemble. Un club plus apte à voir le nombre de ses licenciés augmenter afin de prolonger le mouvement enclenché depuis la création des nouveaux titres il y a quelques années. Face à la baisse attendue des moyens publics, qu'ils soient nationaux ou territoriaux, l'augmentation du nombre de licenciés est une réponse incontournable pour garantir les ressources propres des clubs et pérenniser l'organisation fédérale et l'ensemble de ses services.

Le club doit, plus que jamais, rester au centre de nos préoccupations et gagner en proximité avec le siège fédéral et ses comités. Pour cela, une nouvelle gouvernance est à imaginer.

La gouvernance fédérale au service des clubs et des adhérents :

Le management sportif associatif doit mettre en place de nouvelles règles du jeu pour affronter les défis à venir. En ce qui nous concerne, ce management doit permettre de prendre des initiatives ambitieuses avec une stratégie planifiée, de rechercher des modalités d'organisation originales, des modèles de contractualisation entre acteurs...

L'efficacité du management repose au plan politique sur une gouvernance adaptée qui interroge l'architecture des centres de

réflexion, de décision et de contrôle. La réflexion partagée et permanente entre élus et professionnelle doit être pérennisée et amplifiée.

C'est en ce sens que nous avons poursuivi, et même accentué nos efforts en 2011 pour ouvrir les débats et la réflexion sur des thématiques essentielles à notre devenir. Les présidents de comités régionaux se sont retrouvés à l'occasion de deux colloques, et les cadres techniques à deux reprises aussi, avec un moment de partage entre les deux instances lors du congrès de Nancy fin septembre.

Des membres du Conseil Fédéral et des Conseillers Techniques ont été associés aux commissions nationales d'activité dans la relecture et la présentation des règlements sportifs pour décision lors du Conseil Fédéral du 26 novembre. Mais si nous voulons aller plus loin dans l'efficacité au service des clubs et des adhérents, il est nécessaire également d'aller plus loin dans l'optimisation de la gouvernance. Une gouvernance qui doit se concevoir selon une double dimension : la gouvernance du siège et celle du réseau (du national au local). Nous aurons l'occasion d'en débattre lors du colloque des présidents de comités régionaux, du Conseil Fédéral et des conseillers techniques des 17 et 18 mars.

Les besoins de mutation du siège fédéral : infrastructures et formation :

Nous sommes investis chaque jour de nouvelles missions qui rejaillissent tant sur les clubs que sur la fédération. Ces nouvelles missions imposent d'ouvrir de nouveaux chantiers pour lesquels les ressources humaines demeurent un enjeu décisif pour l'avenir. La formation de nos dirigeants, de nos cadres et de nos salariés devient en ce sens essentielle. Le projet eDEN Club participe de cette formation au niveau des structures locales.

Il faut parallèlement, pour être cohérent, permettre la formation des instances fédérales, faciliter la tâche de chacun des acteurs et penser le siège fédéral de demain, un siège qui soit de plus le reflet de nos valeurs, dont celle du partage.

Le siège de demain doit redevenir véritablement la « Maison du Canoë-Kayak », celle qui permette à tous les acteurs de se rencontrer, de partager, de réfléchir ensemble... celle qui permette la mise en place d'un management et d'une gouvernance moderne au service de tous ; un siège fédéral qui serve nos objectifs de formation et d'expertise du canoë-kayak.

Le siège actuel ne permet plus l'accueil des instances fédérales (Conseil Fédéral, Commissions Nationales, Conférence des Présidents de CRCK...), il est arrivé à ses limites en ce qui concerne l'accueil des professionnels permanents dans des conditions satisfaisantes. Le siège fédéral doit donner l'exemple dans ce domaine et refléter un projet cohérent, qui réponde aux besoins de ses acteurs.

De plus, 2011 a été l'année de relance du projet de Vaires sur marne avec une décision d'investissement de 60 millions d'euros de la part de la région Ile de France avec le soutien de l'Etat. A l'horizon 2015, ce site doit accueillir un stade olympique de Course en Ligne et de Slalom, un bâtiment dédié aux équipes de France, un centre de formation, un centre d'hébergement et de restauration et un plateau médical. Notre fédération devra s'appuyer sur ce formidable outil non loin de l'INSEP, pour mettre en œuvre sa politique et pas seulement sportive.

Plusieurs pistes de réflexion sont donc en cours, et l'assemblée gé-

nérale du 31 mars aura à se prononcer sur la volonté qui doit être la nôtre de déplacer le siège fédéral pour en faire un véritable outil de management, de formation et d'accueil au service de tous.

La place de la FFCK à l'international :

La place de la FFCK à l'international doit participer de notre développement et de notre reconnaissance à tous les niveaux. Elle va donc de paire avec la volonté fédérale de renforcer notre image pour inciter nos partenaires actuels ou potentiels à nous accompagner dans nos projets.

Nos résultats sportifs internationaux facilitent notre médiatisation et contribuent à attirer de nouveaux adhérents. Notre fédération souhaite jouer un rôle d'importance dans la réflexion et les décisions qui sont prises par les instances internationales.

Cette présence repose sur 3 piliers :

- ◆ Notre investissement humain dans les instances internationales (ECA, FIC, FIV...)
- ◆ Le développement d'infrastructures qui permettent l'accueil des plus grands événements mondiaux
- ◆ L'accueil des instances internationales en France.



Concernant notre investissement humain, nous sommes passé de 3 à 6 dans les instances internationales en quelques années, et nous avons augmenté le nombre de juges internationaux qui sont régulièrement retenus par la FIC et l'ECA. Des formations de juges lors des manifestations officielles sur notre territoire sont systématiques, la dernière ayant eu lieu à Saint Jean de Losne lors du championnat d'Europe de Marathon.

2012 permettra la formation de juges internationaux en Kayak Polo, Descente et Slalom. La gestion et la formation continue de ces juges doit être une priorité attribuée à la commission nationale des juges et arbitres.

L'accueil de manifestations sur le territoire français et l'accueil des instances internationales : l'année 2011 a été une année difficile,

avec l'échec de la candidature de Bourg-Saint-Maurice pour le championnat du Monde de Slalom en 2015 face à Londres.

Cet échec est cependant à relativiser puisque dans le même temps nous avons obtenus le championnat du Monde de Kayak Polo en 2014 à Thury Harcourt. De plus, nous avons organisé la réunion du Board de la FIC à Paris du 13 au 16 avril. Ce temps d'échange nous a permis de renforcer nos liens avec la FIC mais aussi avec l'ensemble des acteurs publics nationaux et nos partenaires privés qui nous ont particulièrement aidé sur ce projet. Le développement d'infrastructures : comme évoqué plus haut, le projet de Vaires sur Marne doit aboutir fin 2015. Cet ensemble sportif permettra de candidater sereinement pour un championnat du Monde de Course en Ligne, élément indispensable à notre reconnaissance parmi les grandes nations de cette discipline. Il doit parallèlement assurer une plus grande reconnaissance et médiatisation de notre activité.

Tous ces éléments, professionnalisation des clubs, gouvernance, siège fédéral, positionnement international, au-delà des missions

régaliennes que nous assumons au quotidien sont essentiels à la modernisation de notre fédération, et aux mutations qu'imposent notre environnement social et économique. Ces mutations nous ne les réussissons que si tous les acteurs que nous sommes, élus, bénévoles, cadres, salariés, mettons en commun nos compétences, notre disponibilité au service de notre sport, de notre projet.

Je terminerai ce rapport en remerciant chaleureusement toutes celles et tous ceux qui s'investissent au quotidien à tous les niveaux, dont en premier lieu les milliers de bénévoles des clubs qui permettent d'accueillir, de fédérer, de former, d'organiser la pratique... et qui sont à ce titre les premiers acteurs de notre développement.

Félicitation aux athlètes de toutes nos disciplines qui avec 68 médailles remportées sur les podiums internationaux portent haut les couleurs de la France et du Canoë-Kayak.

Vincent HOHLER
Président de la FFCK

RAPPORT D'ACTIVITE DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL



Philippe GRAILLE
Directeur Technique National

2011, année de déploiement du projet fédéral national...

Dans la continuité du travail engagé en 2010, nous nous sommes employés cette année à prolonger la mise en œuvre des 38 défis nationaux du projet fédéral. Un vaste chantier aux avancées nécessairement inégales en cette fin 2011, dont les objectifs opérationnels restent fixés pour la fin 2012. Je vous propose ici de faire un rapide tour d'horizon des principales

actions réalisées avec au préalable un point sur l'évolution de nos ressources humaines durant l'année.

Ressources Humaines

Les mouvements de personnels de droit public ou privé se sont traduits ainsi :

Les arrivées

En région

- ◆ Antoine DUCOURET, Conseiller Technique Sportif – DRJSCS Rennes, à compter du 1^{er} septembre 2011.
- ◆ Olivier BOIVIN, Conseiller Technique Sportif – DRJSCS Nantes, à compter du 1^{er} septembre 2011 en remplacement de Yannick VANDAMME qui a fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} juillet 2011.
- ◆ Hermann LE MARREC, Conseiller Technique Sportif (professeur de sport stagiaire) – DRJSCS Dijon, à compter du 1^{er} septembre 2011, en remplacement de José RUIZ, qui va rejoindre le pôle de Nancy au 1^{er} janvier 2012.

Au siège fédéral

- ◆ Pierre-Michel CROCHET, le 1^{er} septembre 2011, sur un poste de CTN Rhône Alpes pour occuper la fonction de

coordonnateur de la vie de l'athlète en remplacement de Babak Amir TAHMASSEB.

- ◆ Céline CORTIER, le 1^{er} juillet 2011, sur un poste de CTN Ile de France pour occuper la fonction de responsable du service Formation – Professionnalisation, en remplacement de Rodolphe VERMEULEN.
- ◆ Renaud DOBY, le 1^{er} septembre 2011, sur un poste de CTN Ile de France (professeur de sport stagiaire) pour occuper la fonction de chargé de mission au service Formation – Professionnalisation, en remplacement d'Antoine DUCOURET.
- ◆ Sabrina GARNIER, comptable, à compter du 15 septembre 2011 en remplacement d'Elodie MORDELET.
- ◆ Andrea SENSI, chargée de mission « manifestations sportives et équipements de compétition », à compter du 3 octobre 2011 en remplacement de Michaël NOYELLE.
- ◆ Lise BELIN, chargée de mission juridique, sur un CDD à compter du 1^{er} octobre 2011 jusqu'au 31 mars 2012.

Sur les pôles

- ◆ José RUIZ, le 1^{er} janvier 2012, sur un poste de CTN Ile de France pour occuper la fonction d'entraîneur national sur le pôle France de Nancy, en remplacement d'Alban RICHARD.

Les départs

En région

- ◆ Yannick VANDAMME, qui a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} juillet 2011.

Au siège fédéral

- ◆ Rodolphe VERMEULEN, sur le poste de DTNA à la Fédération des Sports de Glace, depuis le 1^{er} mars 2011.
- ◆ Antoine DUCOURET, sur le poste de CTR en Bretagne à compter du 1^{er} septembre 2011.

- ◆ Aline DUVAL, à compter du 31 juillet 2011.
- ◆ Michaël NOYELLE, qui a rejoint la FIC, à compter du 1^{er} août 2011.
- ◆ Cyril FOURNIER, à compter du 1^{er} septembre 2011.
- ◆ Elodie MORDELET, à compter du 30 septembre 2011.
- ◆ Jennifer COLINE, à compter du 31 décembre 2011.

Sur les pôles

- ◆ Alban RICHARD, sur un poste de formateur au CREPS de Nancy, à compter du 1^{er} janvier 2012.

Les modifications de statuts

- ◆ Nicolas LALY a obtenu le concours du professorat de sport. Il continue d'exercer la fonction d'entraîneur national sur le pôle France de Cesson. A partir du 1^{er} septembre 2011, il ne sera plus salarié de la FFCK mais occupera un poste de CTN Ile de France (professeur de sport stagiaire).

Titularisation des 3 professeurs de sport stagiaires le 1^{er} septembre 2011 :

- ◆ Patryce BAZIN, CTN Ile de France, chargé de mission au service « Réglementation – Equipements – Développement Durable » de la FFCK
- ◆ Etienne BAUDU, CTR Alsace
- ◆ Maxime GOHIER, poste réservé INSEP.

Pour information

- ◆ La Fédération a obtenu quatre postes réservés à l'INSEP :
 - Trois sont des renouvellements dont bénéficient Tony ESTANGUET, Pierre LABARELLE et Maxime GOHIER.
 - Le quatrième a été accordé à Boris NEVEU, lauréat du concours PSHN - session 2011 - (professeur de sport stagiaire).

Effectif des CTS

Au 1^{er} janvier 2012, l'effectif des cadres techniques de la FFCK est de 66 postes, pour un effectif maximum prévu dans la convention cadre de 67. Cette situation nous permet de solliciter auprès du ministère l'ouverture d'un concours de recrutement de CTS option canoë kayak pour 2012.

Orientation 1 : La Fédération et ses Clubs

La première priorité de cette orientation est l'amélioration de la qualité d'accueil de nos clubs et le développement de la lisibilité de leurs activités tant auprès du public et des pratiquants potentiels que des partenaires privés et publics et en premier chef les municipalités voir les intercommunalités dont dépendent nos clubs.

Nous l'avons diagnostiqué et évoqué déjà largement : les locaux de nos clubs sont souvent inadaptés et constituent un frein à notre développement ou parfois tout simplement à la pérennisation des activités.

Ce frein est majeur mais n'est pas unique ; un environnement de plus en plus complexe caractérisé par des financements publics

contraints, une ressource bénévole moins militante, des attentes nouvelles des publics en matière d'offre sportive, une montée des exigences réglementaires et administratives....

Les recherches de la fédération ont également abouti à un constat : une large majorité de clubs ne disposent pas ou que partiellement d'un projet sportif. Or, la construction d'un projet associatif clair et partagé apparaît comme un véritable atout pour répondre aux enjeux et aux besoins d'un club.

Aussi, la FFCK en collaboration avec le cabinet AMNYOS a élaboré un outil et une méthode d'accompagnement de nos clubs pour élaborer leur projet associatif, étape de plus en plus indispensable pour l'obtention de subventions publiques et de partenariats privés. Une première présentation du concept a été réalisée le 18 juin 2011 à l'INSEP en présence d'une trentaine de clubs. L'outil et la méthode ont été finalisés après un séminaire de travail les 11 et 12 février dernier à Boulogne sur Mer en présence de nombreux clubs, du Conseil Général du Pas de Calais, de la DRJSCS Nord Pas de Calais du CDCK et CRCK Nord Pas de Calais. La présentation et le lancement officiel de ce concept novateur sera fait lors de notre Assemblée Générale du 31 mars 2012.

Il convient à ce titre de saluer les dirigeants des clubs de St Jean de Losne, Sucé sur Erdre (44) et Nègrepelisse (82) et de leurs communes qui ont présenté, associé à un projet associatif, un dossier de rénovation de leurs locaux et qui ont été retenus par le CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) avec le soutien fédéral, pour une contribution financière de l'Etat de 310 000 € en complément des contributions majeures de leurs collectivités territoriales.

Enfin, notons le nombre important de clubs (29) ayant répondu à l'appel « challenge club-Crédit Coopératif » pour l'amélioration de leurs locaux. Ceci démontre les besoins cruciaux de nos clubs pour améliorer la qualité de leurs locaux. Félicitons les 7 clubs qui se partagent les 20 000 € du Crédit Coopératif que nous remercions chaleureusement.

Dans ce contexte, la délivrance de la mention Ecole Française de Canoë-Kayak (EFCK) rattaché au label « Club FFCK » est provisoirement suspendue. Sa rénovation est en voie d'achèvement mais les modalités d'attribution doivent être repensées à l'aune des objectifs et des travaux décrits ci-dessus.

La rénovation de la politique de titres permanents et temporaires engagée en 2008 est à présent bien ancrée dans nos structures. Elle nous permet d'assurer une croissance année après année de nos licences permanentes avec 4% d'augmentation pour la saison 2011. Les titres temporaires ont connu un léger fléchissement après 2 années de forte hausse. Ces chiffres marquent des disparités importantes d'une région à l'autre puisque certaines régions enregistrent des hausses spectaculaires quand d'autres stagnent voire enregistrent des baisses de licenciés. Le nombre de clubs affiliés est en augmentation passant de 707 à 719 clubs. Le nombre de clubs agréés est lui passé de 53 à 41.

Nous avons poursuivi l'accompagnement des clubs dans les départements et régions d'Outre-Mer. Des élus ou des cadres se sont déplacés cette année en Guyane, Réunion et Martinique.

La saison 2011 a été une année importante dans le domaine de la formation.

Concernant les diplômes d'Etat, notons d'une part que les traditionnels BE (Brevets d'Etat Jeunesse et Sports) et ses qualifications complémentaires ont été abrogées le 31 août 2011. Ils sont remplacés désormais par les DE (Diplôme d'Etat Jeunesse et Sports). D'autre part, un arrêté du 17 janvier 2011 modifiant l'arrêté du 9 juillet 2002 portant création de la spécialité « activités nautiques » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport permet désormais aux titulaires de ce diplôme d'encadrer des activités de canyoning jusqu'à V1, A5 et E II inclus. Notons avec satisfaction que les arrêtés officialisent la reconnaissance des Pagaies Couleurs en cela qu'ils dispensent des exigences préalables à l'entrée en formation des diplômés d'Etat.

Concernant la formation fédérale, les formations des initiateurs et des moniteurs fédéraux ont pris fin le 31 juin 2011 et remplacées par les nouveaux règlements Aspirant Moniteurs Fédéral Pagaies Couleurs et Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs. Les CREFS s'approprient peu à peu les nouveaux contenus. Les retours de terrain nous ont conduits à ajuster ces contenus de formation. Ainsi, le règlement fédéral du 11 décembre 2008 a été modifié le 26 novembre 2011 par le Conseil Fédéral. Le guide des formations, véritable outil d'accompagnement des formateurs, sera édité courant 2012. Quant à Pagaies Couleurs, le nombre de sessions et de diplômés délivrés est en augmentation constante. C'est un signe encourageant. Enfin, la fédération est engagée dans la création d'un Certificat de Qualification Professionnel (CQP) dont le processus nécessitera plusieurs mois avant son enregistrement au Registre National des Certifications Professionnelles.

A ce titre, la FFCK et le SNGPCK (Syndicat National des Guides Professionnels de Canoë-Kayak) ont signé en juillet 2011 une convention de partenariat sur les thèmes de la formation, la sécurité, la défense de l'accès aux sites de pratique et à la préservation de l'environnement.

S'agissant de la pratique féminine dans nos clubs, le groupe de travail composé essentiellement de femmes a organisé plusieurs réunions sur ce thème ayant conduit à un colloque à l'INSEP puis à la rédaction d'un rapport de préconisations et pistes de travail. Il convient de poursuivre ce travail.

En terme de communication, de nombreux chantiers ont été entrepris. Après de longs mois de négociation avec notre prestataire OBS (Orange Business Service), notre base de données Extranet est en cours de rénovation et devrait être opérationnelle à l'été 2012. Une nouvelle plateforme technologique, un nouveau design, une nouvelle ergonomie, une possibilité d'évolution vers de nouveaux services telle que la licence dématérialisée seront le fruit de cette mutation. De même, l'évolution graphique et technologique du site Internet, la création d'une newsletter mensuelle, la rédaction et l'édition d'un guide fédéral « un réseau de clubs au cœur du développement durable des territoires » largement diffusés, la création de fiches pour chaque athlète des équipes de France, des communiqués de presse réguliers..... illustrent d'une manière non exhaustive l'activité du service communication.

Enfin, les relations permanentes avec nos partenaires publics tels le Ministère des Sports, le CNDS, le MEDDTL et nos partenaires

privés parmi lesquels EDF, la MAIF, ADIDAS et le Crédit Coopératif permettent un travail basé sur la confiance et des objectifs partagés.

Orientation 2 : les sites de pratique et la sécurité

Deux sujets majeurs ont consommé une part importante de l'énergie fédérale : d'une part la LEMA (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques) et ses décrets de juillet 2008 et 2010 relatifs au recensement, à l'aménagement et à la signalisation permettant de mieux sécuriser la pratique des engins nautiques non motorisés et d'autre part Natura 2000 avec son décret du 9 avril 2010.

Le dossier LEMA dont les décrets ministériels indiqués ci-dessus installent la FFCK comme un des acteurs de la mise en œuvre. Outre la reconnaissance de notre fédération et de ses cadres techniques, ce dossier est une opportunité pour obtenir des aménagements (embarcadères, débarcadères, chemins de contournement, passes à canoë,...) financés par les propriétaires et permettant la continuité de la navigation. Les plans de signalisation adaptés renforceront la sécurité de la pratique. J'ai conscience de la difficulté de la tâche pour nos élus et cadres techniques, mais ce dossier est une opportunité à ne pas rater pour le développement de la pratique sécurisée et le positionnement de la FFCK face aux acteurs publics et aux prestataires commerciaux de nos activités. Ce dossier de la LEMA nous a conduits notamment à élaborer les cahiers techniques « passes à kayak » et « barrages et embarcadères ».

De même, le décret Natura 2000 et ses nombreux arrêtés départementaux ont engendré du travail et des inquiétudes. Il est question ici de déterminer les conditions de compatibilité des activités sportives de nature en particulier les manifestations ou compétitions avec les objectifs de conservation des sites concernés. Notre travail doit se poursuivre pour aider nos structures à organiser sans contraintes excessives leurs manifestations sportives.

Concernant le classement des rivières, nous avons suivi le plan de marche à savoir la décision de tester la démarche sur les rivières dans 2 départements tests (74 et 04). 120 parcours ont été identifiés : environ 91% des parcours des rivières reconnues, environ 46% des parcours classables, environ 45% des parcours nécessitant un complément d'information, environ 9% des parcours sans information. Le classement officiel des parcours classables sera réalisé dans les prochaines semaines et établira le règlement fédéral relatif au classement des rivières. Sur la base de l'expérience acquise, il est probable que la politique fédérale en la matière s'oriente vers un classement des parcours bénéficiant ou pouvant bénéficier d'un instrument de mesure des hauteurs de niveaux d'eau (limnimètre). Notons que le classement du stade d'eau vive de Pau a été réalisé et publié dans un CKI.

Concernant la préservation de l'environnement, la FFCK a engagé une démarche bilan carbone qui a concerné dans l'immédiat le siège fédéral incluant les équipes de France et les Pôles France. Si les émissions de CO2 sont relativement faibles avec 956 tonnes équivalent CO2, (par comparaison, un supermarché de 2000 m2 émet en moyenne 1600 tonnes équivalent CO2), il convient d'étendre cette démarche et d'initier des actions de réduction de CO2.

De même, suite à une collaboration avec Surfrider Foundation Europe sur l'opération « initiatives Océanes » depuis 2009, une

convention entre cette ONG et la FFCK sera officiellement signée lors de notre assemblée générale du 31 mars prochain. Cette convention de partenariat porte sur 3 thèmes principaux : l'environnement et les usages, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement et au développement durable et la formation continue et professionnelle. Dans ce même registre, une convention de partenariat est en cours d'élaboration avec le ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (MEDDTL) dont nous aurons l'occasion de vous parler prochainement.

Il est également à noter que les services fédéraux interviennent sur de nombreux dossiers d'aménagement, d'accès à l'eau, de contentieux. Citons les dossiers du « seuil de Yenne », du « Verdon », de « Pont d'Ouilley » mais aussi la réglementation relative à l'encadrement des Accueil Collectif de Mineurs, l'évolution de la réglementation D240 pour la navigation en mer, la finalisation de la méthodologie pour la création des Sentiers Nautiques,...

Orientation 3 : la pratique sportive

La vie sportive nationale

Chaque commission nationale d'activité présentera son rapport annuel. Cependant, je tiens tout particulièrement à saluer le travail réalisé par chacune d'entre elle pour que le dernier conseil fédéral de l'année puisse valider l'ensemble des nouveaux règlements sportifs. Le fruit de ce travail, auquel l'ensemble des acteurs fédéraux a participé, permet à notre fédération de tenir ses engagements face à ses adhérents et de finaliser ainsi un défi majeur de cette olympiade.

Ces nouveaux règlements prennent en compte les principaux points du cadrage définis au début du processus de réécriture :

- ◆ une nouvelle saisonnalité : 1^{er} janvier au 31 décembre,
- ◆ la mise en place d'un championnat de France dans chaque discipline,
- ◆ la mise en place d'un dispositif national de sélection préalable à l'accession à tout championnat de France dans chaque discipline,
- ◆ ...

Cependant, ce travail de réflexion doit continuer pour rester toujours au plus près des attentes de nos adhérents. Il conviendra d'observer pour chaque activité l'impact des changements réalisés et d'être en mesure d'anticiper les corrections nécessaires pour les prochains règlements qui devront entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2014.

Avant cela, nous devons aboutir sur deux dossiers importants pour notre vie sportive nationale :

- ◆ la définition de l'animation sportive pour nos jeunes (les catégories d'âge minimales et inférieures)
- ◆ la création d'un règlement des juges et arbitres qui contribuera à :
 - une meilleure cohérence entre nos disciplines sur les processus de formation des juges et des arbitres,
 - la définition de la formation commune des juges et des arbitres,
 - les règles de conduite des juges et arbitres.

Dans la vie sportive nationale, il est à noter le partenariat entre la FFCK et la FFSA (Fédération Française de Sport Adapté) pour le premier Championnat de France organisé à Uzerche les 8/9 et 10 avril 2011.

Les équipements sportifs de compétition

Cette année la FFCK a accompagné ses structures déconcentrées et les collectivités territoriales dans plusieurs projets de création

ou d'amélioration d'équipement sportif. Les principales interventions ont porté sur :

- ◆ Vaires-sur-Marne : définition fonctionnel du programme regroupant la réhabilitation du bassin de Course en Ligne, la conception du pôle sportif et la conception du stade d'eau vive,
- ◆ Libourne : aide à la conception de la tour d'arrivée et à l'équipement du bassin,
- ◆ Gravelines : aide à la définition des espaces à réserver pour la réalisation des bâtiments autour du bassin (tour d'arrivée, bâtiments d'entraînement, réserve foncière pour les compétitions...),
- ◆ Pau : aide à la conception d'un bâtiment pour la gestion de course sur la ligne d'arrivée et à la réalisation de modifications sur le bassin afin d'améliorer la stabilité des mouvements d'eau,
- ◆ Pointe-à-Pitre : définition des solutions techniques pour réaliser un bassin de course en ligne d'entraînement.

A chaque fois ces missions ont été coordonnées par la Direction Technique Nationale avec la participation de Conseillers Techniques Sportifs reconnus pour leur expertise.

Les grands événements nationaux

Pour la 2^{ème} année consécutive, nous avons réalisé un événement grand public au cœur de Paris avec notre partenaire EDF et la Fédération Française des Sociétés d'Aviron : « Une journée sur l'eau ». Un projet mené conjointement avec le CRCK Ile-de-France et son équipe de bénévoles. Le bilan de l'opération est positif avec :

- ◆ un impact médiatique dans la presse régionale d'Ile-de-France,
- ◆ près de 900 baptêmes en canoë-kayak et plus de 1000 passages sur les machines à pagayer sous un soleil radieux,
- ◆ la présence des équipes de France de Course en Ligne, de Slalom, de Kayak-Polo et de Descente qui ont participé activement à des épreuves sportives. Une belle journée de cohésion de nos équipes de France et de partage avec le public.

Parmi nos grands événements nationaux, nous comptons le mythique Marathon International des Gorges de l'Ardèche que nous accompagnons de manière régulière depuis plusieurs années et qui a dépassé les 1700 pagayeurs pour cette édition.

Le Parcours de l'Excellence Sportive (PES)

L'accès aux finales et aux podiums internationaux (niveau 3 du PES) : étroitement liés à la préparation des équipes de France, la présentation sera faite dans le cadre du bilan de ces équipes.

L'accès au Haut Niveau (niveau 2 du PES) :

Il existe actuellement 15 structures réparties dans le PES Kayak Polo ou dans celui commun au Slalom, à la Course en Ligne et à la Descente. Selon les cas il s'agit de Pôle Espoir, de Club d'Excellence, de Dispositif Régional d'Excellence ou encore de Pôle d'Excellence Outremer. On peut noter qu'il existe quelques structures en difficulté mais elles ne sont pas nombreuses. Toutefois, on peut noter cette année, que certaines structures ont fait l'objet d'un avis erroné de la part de l'administration. Il aura été difficile de rétablir la réalité de leur situation mais après 3 mois et demi d'échange elles ont retrouvé la reconnaissance d'un avis favorable.

Le ministère demandera aux fédérations une « réécriture » de leur PES au terme de la présente année, ce sera préalablement l'occasion d'un bilan affiné puis de nouvelles propositions.

L'accès à la Compétition (niveau 1 du PES) :

Ce niveau 1 du PES a fait l'objet de plusieurs échanges avec les Présidents de Comités Régionaux ou les Conseillers Techniques. Il sera prochainement finalisé puis géré par les régions conformément à un texte cadre qui a pour objectif de garantir la cohérence et la lisibilité de l'ensemble tout en préservant les spécificités régionales.

Listes ministérielles des sportifs espoir et de Haut-Niveau

330 sportifs figurent sur les listes ministérielles en 2011 et se répartissent de la manière suivante : 174 espoirs et 156 sportifs de Haut-Niveau. Ce chiffre reste stable en comparaison des années précédentes. La représentation des féminines est en légère baisse cette année avec seulement 27% des mises en liste. Un focus sur la liste espoir permet d'observer qu'il n'y a que 24% de filles.

Les 330 sportifs sont répartis dans 142 clubs sur les 719 de la fédération soit un peu moins de 20%. Parmi ces clubs, 23 rassemblent 43,2% des sportifs listés (143). Ces résultats montrent que certains de nos clubs ont développé et acquis de réelles compétences dans la formation des pagayeurs de haut-niveau, la plupart du temps dans une seule discipline.

Le soutien financier accordé aux Sportifs de Haut-Niveau

Les aides personnalisées permettent d'aider les sportifs à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer pour atteindre l'excellence sportive et préparer leur carrière professionnelle.

Ces aides sont attribuées suivant différents critères dans les domaines suivants : délocalisation, formation, soutien social, primes aux résultats...

Une aide dite forfaitaire est attribuée pour apporter un soutien minimal et égal à tout sportif accomplissant des performances de haut niveau permettant leur inscription sur une même liste (Senior ou Elite). Pour la première fois cette somme a pu être versée en début de saison sportive, soit courant décembre.

L'enveloppe globale des aides a représenté 403 400 € en 2011.

Aménagement d'emploi dans les entreprises et la fonction publique pour les Sportifs de Haut-Niveau.

L'emploi des sportifs de haut niveau au sein des entreprises peut être aménagé par le dispositif des Conventions d'Insertion Professionnelle signées entre le ministère chargé des sports, la FFCK, l'athlète et l'employeur. Actuellement 27 sportifs en bénéficient avec des temps de mise à disposition allant de 20 à 80%. Les demandes pour bénéficier de ce type d'aménagement tendent à s'accroître dans certaines disciplines et notamment en Kayak-Polo où l'âge des sportifs de haut niveau est sensiblement plus élevé. Afin d'alléger le coût financier de ces aménagements, la législation autorise le recours au mécénat d'entreprise. Pour cela, la fédération doit être reconnue d'utilité publique. Les démarches ont été lancées auprès des services fiscaux et devraient aboutir dans les mois à venir.

Ces aménagements existent également au sein des services de l'état : certains de nos sportifs en bénéficient au sein des ministères de l'éducation nationale, des sports, de l'intérieur, de l'outre-mer mais aussi des collectivités territoriales ou quatre sportifs ont des conditions d'emploi favorables.

La Surveillance Médicale Réglementaire

Pour la gestion des dossiers médicaux de l'ensemble des sportifs inscrits sur les listes ministérielles, la FFCK s'appuie sur un prestataire

de service depuis maintenant trois années. Sans toutefois répondre à l'ensemble de nos attentes le logiciel Askamon évolue grâce au travail de partenariat entrepris. La nouvelle version prévue pour la fin de cette année devrait atteindre un niveau fonctionnel abouti.

La mission Information, Performance et Recherche

La mission Information Performance Recherche poursuit son action au service des entraîneurs et, plus généralement, de la performance. L'Echo des Pôles constitue maintenant un ouvrage de référence (plus de 2000 téléchargements par numéro). Il rassemble les productions des entraîneurs dans le souci du partage des connaissances au sein de la FFCK. Il faut signaler que 2011 aura vu la parution du 100^{ème} article original produit depuis le lancement de cette revue technique.

Le travail de veille et de recherche scientifique aura permis de mieux finaliser le dispositif d'analyse vidéo à disposition des athlètes de slalom pour les prochaines échéances internationales et les Jeux Olympiques. Le dispositif s'appuiera en partie sur le logiciel Dartfish et un logiciel facilitant le chronométrage intermédiaire réalisé par notre ancien champion olympique Wilfrid FORGUES pour les équipes de France. Diverses expérimentations ont été également réalisées en lien avec les équipes de France et dans les différents pôles.

Les actions de suivi scientifique réalisées avec l'INSEP ont également apporté de nombreuses informations utiles à la construction de la performance. Une autre action d'envergure est en cours pour mieux connaître les caractéristiques hydrodynamiques des coques de compétition en situation de course. Cette action a connu des difficultés au démarrage mais commence à produire des informations intéressantes.

Les actions de recherche et de veille scientifique s'inscrivent dans la durée. Elles sont coordonnées par la mission « IPR » mais doivent toujours être mises en œuvre en relation étroite avec les entraîneurs et les athlètes.

Les Equipes de France de Slalom

Collectif Senior :

Lors du championnat du Monde, la France a obtenu les 4 quotas possibles pour sa participation aux Jeux Olympiques de Londres 2012. L'objectif maintenant est de les transformer en titres et en médailles.

Les résultats de cette année sont très satisfaisants avec 3 médailles (or, argent et bronze) sur les 4 épreuves olympiques.

Denis GARGAUD en C1 s'est chargé de conserver le titre mondial pour la France alors que Tony ESTANGUET, champion du monde en titre, a malheureusement échoué avant la finale. Il remporte cependant le titre Européen sur le bassin de la Seu d'Urgell.

Fabien LEFEVRE et Denis GARGAUD conservent leur titre de vice-champion du Monde en C2. Dans cette catégorie, il faut également noter la performance intéressante du nouvel équipage Pierre LABARELLE et Nicolas PESCHIER vice-champion d'Europe 2011 pour leur première saison internationale.

Fabien LEFEVRE marque la compétition avec son retour sur les podiums avec une 3^{ème} place en K1, tandis que Boris NEVEU, aujourd'hui professeur de sport après 2 années d'études à l'INSEP, retrouve progressivement son niveau de 2009 en signant notamment le meilleur temps de la compétition en demi-finale.

Chez les filles, Emilie FER continue de se rapprocher des podiums et gagne notamment la demi-finale.

Collectif moins de 23 ans :

En 2011, l'enchaînement du calendrier international n'était pas favorable à une double participation au championnat d'Europe des moins de 23 ans et au test Event de Londres. Le choix a été fait de ne pas envoyer les meilleurs moins de 23 ans engagés avec l'équipe Senior sur l'épreuve de référence de leur catégorie d'âge. Cela concernait deux kayaks dame (Nouria NEWMAN et Caroline LOIR), un kayak homme (Vivien COLOBER) et deux C1D (Caroline LOIR, Claire JACQUET).

De ce fait, la France remporte une seule médaille en épreuve olympique contre 4 l'an passé et un titre individuel dans la catégorie C1D.

Collectif Junior :

La France remporte une médaille d'argent en canoë biplace. Un bilan insuffisant comme l'année dernière, qui place la France au 4^{ème} rang des nations à l'indice PO.

Les Equipes de France de Course en Ligne

Collectif Senior :

La France a obtenu 3 quotas bateau en K2 H 200, K1 H 200 et K4 D 500 qui ont permis d'ouvrir 7 quotas athlète pour sa participation aux Jeux Olympiques de Londres. L'objectif n'ayant pas été atteint, nous devons obtenir d'autres quotas bateau et athlète lors des qualifications continentales de Poznan en mai 2012. L'objectif olympique sera de transformer les quotas obtenus en titres et en médailles.

La préparation olympique a fait l'objet d'une réflexion partagée importante (staff, entraîneurs, athlètes) et de décisions pour l'année 2012. Les athlètes abordent l'échéance olympique avec enthousiasme et détermination mais aussi humilité et vigilance, positionnement nécessaire pour être acteurs des JO.

Côté résultats, Arnaud HYBOIS et Sébastien JOUVE font l'exploit de conserver leur titre mondial en K2 H 200m, qu'ils avaient obtenu à Poznan en 2010,

A noter également la belle et prometteuse 4^{ème} place de Maxime BEAUMONT en K1 H 200m, la 7^{ème} place obtenue par Mathieu GOUBEL en C1 H 1000m, qui n'a pas donné lieu à l'officialisation d'un quota pour la France dans cette épreuve. Une démarche auprès de la FIC est en cours afin de faire valoir une lecture différente des règles d'attribution de ce quota.

On retient aussi la 8^{ème} place obtenue par le K4 D 500m (Marie DELATTRE-DEMORY, Sarah GUYOT, Adeline MOREL et Sarah TROEL) qui a permis l'obtention du quota olympique bateau et l'accession en finale de Thomas SIMART en C1 H 200m, après bien des soucis physiques qui l'ont tenu à l'écart de sa préparation sportive durant de longues semaines.

En C1 D 200m, Sophie CORDELIER continue sa progression et accède à la 7^{ème} place de l'épreuve.

Collectif Junior :

Le championnat du Monde Junior de Course en Ligne s'est déroulé à Brandenburg (GER). Anaïs CATTELET et Hélène VOILLY décrochent la médaille de bronze dans l'épreuve du C2 D 500m, Anaïs CATTELET est finaliste du C1 D 200m et Joanne MAYER est finaliste du K1 D 200m.

Collectif ParaCanoë :

Avec la perspective des Jeux Paralympique de Rio en 2016, la discipline cherche à se structurer. Afin de nourrir de réelles ambitions, la France devra densifier le niveau de ses payeurs et les fidéliser. On notera la 5^{ème} place de Gauthier DELANNOY, seul sélectionné ParaCanoë en 2011.

Les Equipes de France de Descente :

2011 a vu le passage à un championnat du Monde annuel pour les épreuves de Sprint alors que le rythme d'un an sur deux demeure pour les championnats du Monde et d'Europe en classique. Le championnat du Monde de sprint a eu lieu à Augsburg sur la rivière olympique (Munich 72). Avec 13 médailles à Augsburg, la France réalise une belle performance et se place en leader, recueillant :

- ◆ 2 titres mondiaux (Laëtita PARAGE en K1 et Guillaume ALZINGRE en C1),
- ◆ 7 médailles d'argent dont 3 en épreuves individuelles (Sixtine MALATERRE en K1, Yann CLAUDEPIERRE en C1 et BAR/CORDIER en C2) et 4 par équipe (K1 H & D, C1 H et C2 H),
- ◆ 4 médailles de Bronze (Rémi PETE et Paul GRATON en K1, BRODIEZ/LE CLEZIO en C2 et Mylène BLONDEL en C1).

A Kraljevo en Serbie lors du championnat d'Europe Sprint et Classique la France a également brillé avec :

- ◆ 5 titres dont 2 en épreuves individuelles (Rémi PETE en K1 classique, Laëtita PARAGE en K1 sprint) et 3 en épreuves par équipe (K1 H classique, C1 H classique et K1 D sprint),
- ◆ 7 médailles d'argent dont 3 en épreuves individuelles (Mylène BLONDEL en C1 classique et sprint, BAR/CORDIER en C2 sprint) et 4 en épreuves par équipe (K1 D classique, C2 H classique, K1 H classique et C1 H sprint),
- ◆ 1 médaille de Bronze (Guillaume ALZINGRE en C1 classique).

Collectif Junior :

A Opava (République Tchèque), lors du championnat du Monde Junior, la France est 1^{ère} nation au classement général avec 6 titres individuels, et 3 titres par équipe. La catégorie homme n'accède cependant pas au podium en individuel :

- ◆ 10 titres mondiaux (Marjolaine HECQUET en C1 classique & sprint, RUIZ/PAZAT en C2 classique & sprint, Antoine DEMATEIS en C1 sprint ; puis en équipe C1 H classique, C2 H classique, C1 H sprint, C2 H sprint et K1 D sprint),
- ◆ 3 médailles d'argent (HANRION/CRETTE C2 H classique & sprint ; puis en équipe K1 H classique),
- ◆ 3 médailles de Bronze (Antoine DEMATEIS en C1 classique, Manon HOSTENS en K1 classique et Anthony RUIZ en C1 sprint).

Les Equipes de France de Kayak Polo

Collectif Senior :

Contrat rempli pour la France qui reste leader européenne à l'issue du championnat d'Europe de Madrid. L'équipe masculine gagne de nouveau le titre Européen et confirme la qualité de son collectif, malgré un renouvellement de 50% de son effectif.

L'équipe féminine prolonge sa progression en finissant Vice-championne d'Europe. Cette progression est à confirmer lors du championnat du Monde 2012.

Collectif mois de 21 ans :

L'équipe masculine concrétise sa progression en remportant le titre Européen.

Fortement renouvelée l'équipe féminine reste au pied du podium et n'atteint pas son objectif. Un travail important reste à faire en vue des mondiaux 2012.

Les Equipes de France d'Ocean Racing et de Va'a Ocean Racing

Le programme 2011 s'est appuyé sur une World Série de référence à Durban (RSA). Une délégation de 4 athlètes a pu se confronter à l'élite internationale. Le niveau français progresse sans permettre une accession aux 5 premières places. Les nouveaux formats de course de sélection ont contribué à retenir des athlètes plus adaptés aux exigences internationales.

Va'a Vitesse

Les Championnats du Monde Va'a sprint se sont déroulés à Nouméa (FRA). 23 compétiteurs ont été sélectionnés pour cette échéance permettant de concourir dans les catégories V6 hommes et dames, ainsi qu'en individuel. Le niveau français a permis aux seniors hommes d'accéder aux finales et l'équipage féminin termine à la 9^{ème} place sur les distances de 500m et 1500 m. En individuel les hommes n'accèdent pas aux finales.

Les Equipes de France de Freestyle

Pour la saison 2011 l'échéance principale était le championnat du Monde de Platting en Allemagne. Le niveau international est dominé par les anglo-saxons et la France n'accède à aucun podium. Cependant, l'accession à certains podiums lors du championnat d'Europe est toutefois encourageante pour la suite.

Les Equipes de France de Waveski Surfing

En 2011 l'échéance principale était le championnat du Monde de Santa Cruz au Portugal. On notera les 3 titres de la France avec Virgile HUMBERT en Senior, Maël DIVIALLE en New Age et Pablo ARROUAYS en Junior.

Le corps arbitral international

L'année 2011, a de nouveau été marquée par la présence de plus de 30 juges internationaux lors des manifestations internationales de référence. De plus, lors du Championnat d'Europe de Marathon à Saint-Jean de Losne, nous avons accueilli un examen de juge international de Marathon. Ceci a permis à 8 juges français d'obtenir l'examen international.

2011, année préolympique, c'est également la période de nomination pour les Jeux Olympiques de Londres 2012. Pour la 1^{ère} fois, la FFCK aura quatre officiels pour les jeux olympiques :

- ◆ Slalom :
 - Jean-Michel PRONO : Délégué Technique et Chef des Officiels
 - Brigitte ZOUNGRANA : Juge
 - Marianne AGHULON : Traceuse du parcours
- ◆ Course en Ligne :
 - Michel LETIENNE : Juge

Les Grands Evénements Sportifs Internationaux organisés en France

Cette année la FFCK a organisé deux événements majeurs en partenariat avec nos structures déconcentrées et les territoires concernés. Ce fut tout d'abord l'organisation de la 2^{ème} étape de la Coupe du Monde ICF de Slalom à l'Argentière-la-Bessée début juillet. Sur les aspects organisationnels et promotionnels ce fut une belle réussite que l'on peut résumer en quelques chiffres :

- ◆ 34 nations présentes soit près de 370 athlètes (cinq continents représentés),
- ◆ 30 heures de diffusion TV au niveau national et international,
- ◆ 1 000 000 € de retombée économique liée à l'événement et près de 3 500 000 € d'investissements (aménagement d'espace de stockage pour les stages, amélioration des zones d'embarquements, ...),
- ◆ 250 volontaires mobilisés.

Quelques semaines après, la FFCK a été mobilisée pour l'organisation du championnat d'Europe de Marathon à Saint-Jean de Losne. Un défi relevé par le comité d'organisation local qui a su mobiliser près de 300 volontaires au cœur de la plus petite commune de France. Une commune au bord de la Saône qui fut dédiée entièrement au Canoë-Kayak pendant plus d'une semaine. Cette organisation nous permet une nouvelle fois de mettre en évidence l'impact que peut représenter une telle manifestation pour le développement et le rayonnement d'un territoire et de nos activités :

- ◆ Les locaux du club local réhabilités et mis aux normes pour l'accueil du grand public,
- ◆ Le renforcement des liens entre nos structures et les collectivités territoriales qui ont œuvré ensemble pendant près de 4 ans pour livrer un projet festif et populaire,
- ◆ La promotion de notre activité avec la diffusion sur Internet de l'ensemble des compétitions senior par France Télévision (France 3 Bourgogne),
- ◆ Le renforcement du partenariat EDF avec notamment une collaboration étroite pour travailler à la diminution de l'emprunte carbone de l'organisation de la manifestation.

Une nouvelle fois le collectif des Cadres Techniques Régionaux et Nationaux s'est mobilisé pour apporter son expertise et son dynamisme à la mise en œuvre de ces deux événements. Une mobilisation qui contribue grandement à la qualité de nos organisations et à l'image de la FFCK au niveau international. Qu'ils en soient tous remerciés.

Les candidatures françaises aux événements internationaux

Le championnat du monde de Kayak Polo en 2014

Parallèlement, nous avons instruit une nouvelle candidature internationale avec le Championnat du Monde de Kayak Polo 2014. Au niveau national, c'est le comité de candidature « Thury-Harcourt 2014 » qui a eu les faveurs du Jury de la FFCK face à « Saint-Omer 2014 ». Le 15 avril, le Board de la Fédération Internationale de Canoë a retenu la candidature française. Le championnat du Monde ICF de Kayak-Polo se déroulera à Thury-Harcourt du 23 au 28 septembre 2014.

Championnat du Monde de Slalom ICF 2015 : Londres coiffe Bourg-Saint-Maurice

Le challenge s'annonçait difficile, il fallait lutter face à un lobbying anglo-saxon qui faisait de cette candidature un enjeu majeur de

l'héritage post-olympique des jeux de Londres 2012. Face à cela la candidature française avait quelques flèches à son arc pour mener la bataille : l'accès au site gratuit, des coûts d'hébergement réduits, un concept d'organisation très compact, un site naturel apprécié des athlètes, ...

Malgré le choix de la fédération internationale pour Londres, nous retiendrons parmi les éléments structurants de cette aventure : la qualité du dossier de candidature produit intégralement par les services de la Direction Technique Nationale et la présence de tous les acteurs nationaux du sport français à nos côtés (CNDS, CNOSE, Délégué Interministériel aux Grands Evénements et le Ministère des Sports).

Médiatisation de nos activités

En 2011, l'ICF a pris à son compte la production des images TV sur toutes les épreuves de Coupe du Monde de slalom et de course en ligne. Cette action a permis à la FFCK d'obtenir pour la 1ère fois sur le territoire français le suivi de l'ensemble du circuit avec le soutien de deux chaînes françaises :

- ◆ Orange Sport TV : diffusion de toutes les finales pour chaque épreuve en direct,
- ◆ Sport + : diffusion d'un magazine de 26 minutes pour chaque épreuve la semaine suivante.

Cette recherche de diffusion a été réalisée en partenariat avec le CNOSE et son chargé de production, Gilles ESTAY, qui accompagne les Fédérations dans ce domaine depuis 2007.

Accueil du Board de la Fédération Internationale de Canoë à Paris

Du 13 au 16 avril la FFCK a accueilli la 1ère réunion du Board de l'ICF 2011. La fédération n'avait pas organisé de réunion institutionnelle internationale depuis le congrès de l'ICF de 1996 à Paris.

Outre le fait que le Board attribuait à cette occasion l'ensemble des championnats du monde 2014 et 2015 (où la FFCK candidatait pour certaines épreuves), ce fut un moment privilégié d'échange avec l'ensemble des 27 membres du Board de l'ICF.

En marge de cette événement, nous avons organisé la 1ère rencontre des membres de notre fédération qui ont un mandat dans une instance internationale (ICF, IVF et ECA). Ce temps d'échange a permis d'esquisser des perspectives en vue des prochains congrès internationaux et de dynamiser le réseau de nos représentants internationaux.

Préparation du congrès de l'ICF 2012 : les motions sur les règlements internationaux

Dans l'optique du prochain congrès de l'ICF (novembre 2012), la FFCK a préparé et déposé trois motions concernant :

- ◆ le règlement Descente : le format des qualifications et de la finale en sprint, diminué à 3 bateaux par nations,
- ◆ la nomination des juges et arbitres sur les compétitions ICF : mettre en cohérence la nomination en Coupe du Monde, Championnat du Monde et Jeux Olympiques, harmoniser les procédures entre les disciplines, partager les coûts entre les nations participantes,
- ◆ le calendrier des championnats du Monde ICF : organiser les championnats du Monde Juniors et - 23 ans tous les deux ans afin de diminuer les coûts pour les nations.

Les relations internationales

L'engagement de la FFCK dans le développement international s'est traduit en 2011 par son implication dans l'organisation de camps d'entraînement pour des fédérations en développement et leurs jeunes athlètes. En slalom, la tournée de 8 « Jeunes talents

ICF », s'est déroulée sur notre territoire, passant par Montreuil sur Mer, Bourg St Maurice et enfin l'Argentière la Bessée pour finir par une participation à la Coupe du Monde. Elle a permis de mettre en valeur les possibilités d'accueil de nos clubs et de nos bassins et confirme la grande qualité de nos cadres. Pierrick GOSSELIN, responsable du développement du Slalom à l'ICF, confirme cette présence française et anime tout un réseau d'entraîneurs privés français qui vont en mission dans des pays comme Taiwan, l'Argentine, la Turquie, la Thaïlande.

Par ailleurs, le dispositif Pas de Calais 2012 confirme sa vocation de base arrière olympique pour Londres à l'approche de l'échéance Olympique en accueillant de plus en plus de stages préparatoires en Course en Ligne mais également en Slalom pour le compte du programme de détection des jeunes talents mis en place par l'ICF et la Solidarité Olympique.

En 2011, la Confédération Africaine de canoë kayak et l'ICF ont également demandé le soutien de la FFCK à l'organisation des premières épreuves de Canoë Kayak lors des Jeux Africains organisés à Maputo au Mozambique. Un cadre technique d'état et deux techniciens bénévoles ont largement contribué au succès de cette première édition, salué par le mouvement Olympique africain.

A la lumière de ce succès, il convient de revenir sur le projet annoncé de création d'une Confédération Francophone de Canoë Kayak. Celui-ci a pour vocation d'asseoir le rayonnement technique et organisationnel de notre fédération et de construire des relations partenariales avec de nombreux pays francophones d'Afrique et d'autres continents. Le contexte politique dans les pays du Maghreb suite au printemps Arabe comme les élections à venir dans les pays d'Afrique francophone ne nous ont pas permis de progresser dans l'établissement de relations stables et sereines avec nos interlocuteurs. Il conviendra au cours de la saison 2012 d'analyser la faisabilité de ce projet à la lumière des évolutions géopolitiques de nos partenaires potentiels et de prendre une position stratégique sur ce dossier.

Conclusion

2011 fût une année pleinement centrée sur la réalisation des engagements nationaux.

A l'approche de cette fin d'olympiade et des JO de Londres, il convient de rester plus que jamais concentré sur les actions engagées. Je sais que nous pouvons compter pour cela sur une équipe solide, pleinement mobilisée, qui témoigne chaque jour de son professionnalisme. Je les remercie profondément pour leur travail, tout autant que notre Bureau Exécutif, responsable et fortement mobilisé sur le terrain.

Une fois de plus, notre fédération a su faire preuve de créativité, de dynamisme, de conviction et prolonger sa route vers la performance. Je fais pleinement confiance à toute l'équipe pour continuer de naviguer sur cette voie et finir brillamment l'olympiade.

Philippe GRAILLE
Directeur Technique National



Gilbert TROUVE
Secrétaire Général

les structures et les titres :

Les structures

La saison 2011 s'est terminée avec 763 structures adhérentes à la FFCK, dont 719 clubs, 41 membres agréés, 3 membres conventionnés. Le nombre de structures est équivalent celui de 2010 (764). 12 clubs nouveaux ont rejoints la fédération, 11 n'ont pas renouvelés leur affiliation. Il est à noter que certaines structures agréées en 2010 ont choisi en 2011

d'être membre affiliés comme le prévoit les statuts pour les structures associatives.

Les titres

Les titres permanents : 38 948 ont été délivrés, une augmentation de 4% au regard de 2010. Le début de saison a connu un démarrage difficile, peut-être du fait des mouvements sociaux et d'une météo peu clémente, la fin de saison a permis une augmentation significative des licences.

La progression du nombre est due notamment :

- ◆ aux licences Pagaies Couleurs, celles-ci sont destinés aux nouveaux adhérents qui ont suivi les sessions P.C., ce constat montre que le dispositif commence à être mieux pris en compte ;
- ◆ aux licences Pass Jeunes + 11% elles concernent l'accueil des jeunes dans le cadre d'actions éducatives ou d'accueil de structures socio-éducatives ;
- ◆ aux licences Printemps + 10% par rapport aux licences Prim de 2010 ;
- ◆ aux licences familles +21% ;
- ◆ les licences Canoë + progressent globalement de 2%.

La diversité des titres permanents permet de mieux prendre en compte les publics accueillis dans les clubs et d'inscrire dans le temps la progression du nombre de licenciés permanents. En effet au cours des 3 dernières années celle-ci est de 9,4%.

Parmi les indicateurs le nombre de féminines progresse légèrement de 0,7%. En ce qui concerne la fidélisation celle-ci est de 81% chez les adultes et de 61% (+1%) dans les catégories jeunes.

Les titres temporaires : 307 785 titres ont été diffusés, soit une baisse sensible de 9%, après des hausses lors des 3 années précédentes. Il est important de rappeler que la responsabilité civile des dirigeants et cadres de clubs ne serait pas couverte dans le cas d'une pratique non garantie par la prise d'un titre.

Constats et perspectives :

Au plan territorial, des 20 régions métropolitaines, 14 voient leurs effectifs progresser et 6 connaissent une baisse de ceux-ci. Dans les territoires d'outre mer la Guadeloupe connaît une progression de 33%.

En 2011 la procédure d'affiliation a été modifiée, elle responsabilise davantage les comités régionaux pour l'examen des dossiers et devrait ainsi permettre un traitement plus efficace et plus rapide des demandes.

En ce qui concerne le suivi des réaffiliations et de l'évolution des titres dans les clubs, il conviendrait de renforcer la communication entre les comités régionaux et les clubs.

La saison 2012 est engagée avec notamment le passage à la nouvelle saisonnalité de janvier à décembre. Cette saison sera transitoire elle s'étalera sur 16 mois de septembre 2011 à décembre 2012. Cette nouvelle saisonnalité ouvre des opportunités pour notamment repenser l'offre d'animation de loisirs en plaçant la période estivale au cœur de la saison et non plus à la fin de celle-ci. Elle permet aussi de dégager des espaces en faveur de l'animation sportive. Par ailleurs en calquant la saisonnalité sur l'année civile elle met en cohérence notre gestion avec celle de nos partenaires (Ministère des Sports, Fédération Internationale...).

S'il est vrai que la vie sociale est pour une part basée sur les périodes scolaires la nouvelle saisonnalité n'handicape pas la prise de licence pour les nouveaux adhérents. En effet la FFCK et les clubs disposent d'une gamme de titres qui favorise la prise de licence à tout moment et pour tous les publics.

Par ailleurs ce changement de saisonnalité n'a pas entraîné d'augmentation du tarif des licences autre que celle correspondant à l'inflation pour une période de transition de 16 mois au lieu de 12. Il en est de même pour les cotisations des clubs. Les tarifications ayant été calculées au prorata de la durée de validité de la licence ou de l'affiliation. Certains aménagements concernant la cotisation club ont été mis en place afin de limiter les conséquences sur la trésorerie des structures.

A compter du 1^{er} janvier 2013 la tarification des titres permanents et de l'affiliation des structures portera sur 12 mois.

Le club au centre de la vie fédérale

C'est une orientation déterminante du projet fédéral qui est mise en oeuvre par le siège, elle concerne le développement durable des clubs et la consolidation de leur fonctionnement au cœur des territoires. C'est l'orientation centrale du projet fédéral, elle implique la mise en oeuvre d'une démarche d'accompagnement de la part du siège et de des organes décentralisés, comités régionaux et départementaux, de la FFCK.

Les enquêtes et études réalisées ces dernières années montrent la fragilité d'un nombre non négligeables de structures tant en terme de locaux, que d'économie ou encore de stratégie de développement.

En s'appuyant sur ces études, en coopération et avec l'aide du cabinet Amnyos, le siège a décidé d'engager une démarche d'accompagnement des clubs afin de favoriser l'émergence et la formalisation d'un « projet club ».

Les enjeux sont importants. Nos clubs doivent pouvoir asseoir leur notoriété durablement en valorisant leurs fonctions sociale, éducative ou encore économique.

Pour ce faire chaque club qui le souhaite doit pouvoir bénéficier d'outils et de supports lui permettant :

- ◆ de formaliser un projet de développement permettant aux dirigeants de construire des partenariats avec les collectivités locales et les institutions et de devenir des acteurs incontournables de leur territoire ;

- ◆ de structurer et d'organiser son fonctionnement en prenant en compte les attentes des adhérents ;
- ◆ de concevoir des locaux adaptés aux exigences d'aujourd'hui et de rechercher des pistes de financements ;
- ◆ d'élaborer une politique financière en rapport avec ses objectifs.

L'objectif est de bâtir un guide qui permette à chaque club de structurer et de construire son propre projet en prenant en compte son identité, son implantation, ses objectifs ainsi que les caractéristiques de son territoire.

En juin 2011 s'est tenu à l'INSEP un colloque de dirigeants de clubs d'origine diverses. Celui-ci a permis de sérier les attentes et les besoins pour avancer dans la démarche d'accompagnement et l'élaboration du guide.



Présentation eDEN Club



Présentation eDEN Club

Le dernier trimestre 2011 a été une phase de conception de l'outil et des modalités de mise en œuvre du guide. Le projet initialement intitulé « club 2014 » doit poursuivre sa construction en 2012 dans le cadre d'une démarche d'accompagnement et s'inscrire dans le temps. Le projet sera présenté à l'assemblée générale 2011 sous le nom « eDEN Club ».

Les trophées Pagaies d'Or

L'objectif du dispositif est de valoriser les clubs, les structures fédérales ou des partenaires et honorer des sportifs qui ont réalisés des actions s'inscrivant dans les orientations du projet fédéral. Neuf trophées sont mis en jeu chaque année. Fin 2011, 28 dossiers ont été adressés au siège chacun d'entre eux a fait l'objet d'une étude attentive d'un pré jury et du BEX. 7 trophées ont été attribués, dont la liste des récipiendaires figure sur le site internet de la fédération. Leur remise sera faite à l'occasion d'une cérémonie conviviale sur les lieux de l'activité des lauréats en présence des partenaires locaux.

Une communication est à développer en direction des structures fédérales et notamment des clubs pour valoriser le dispositif et mettre mieux en valeur les initiatives qui sont porteuses des valeurs de notre fédération.

Le siège fédéral

Il est d'évidence aujourd'hui que le siège fédéral dans sa configuration actuelle n'est plus adapté à de bonnes conditions de fonctionnement des services et de travail du personnel. Par ailleurs l'extériorisation d'un grand nombre de réunions génère des coûts qui pourraient être sensiblement réduits si la FFCK disposait d'un siège plus adapté à la réalité de ses besoins.

Une étude est engagée, l'évaluation des besoins a été réalisée par la direction, des contacts sont en cours pour la recherche d'une implantation ainsi que des solutions de financement. La prochaine Assemblée Générale devra se prononcer sur le principe de transfert du siège de la Fédération.

Conclusion

L'année 2011 a été marquée par des changements importants, notamment la mise en œuvre de la nouvelle saisonnalité, la réécriture des règlements sportifs. En terme de communication la réalisation de la brochure FFCK définissant les orientations du programme fédéral permet à toutes les structures de disposer d'un outil de promotion en direction de leurs partenaires.

Les colloques entre le siège et les comités régionaux, qui se sont tenus à deux reprises en 2011, permettent des échanges fructueux et renforcent les relations entre le siège et les structures déconcentrées afin d'être au plus près des préoccupations des clubs et des adhérents.

Cette année 2011 a ouvert une réflexion sur le développement de l'ensemble des structures et la construction de nouveaux schémas de fonctionnement ; en 2012, dans un contexte socio-économique qui a tendance à fragiliser la vie associative, il convient de poursuivre cette réflexion, d'être attentif à l'évolution et à l'accompagnement de nos structures afin de construire durablement un réseau clubs au cœur des territoires.

Gilbert TROUVE
Secrétaire Général



Nathalie LATIMIER
Trésorière Fédérale

Suite à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2011, ce dernier n'est que le halo d'une gestion financière qui, une fois encore, a été réalisé avec une grande expertise, un savoir-faire, une précision et beaucoup d'habileté. Ce n'est que le fruit d'un travail dans lequel la Directrice Administrative et Financière, le service comptabilité (Sabrina et Yohann), l'expert-comptable (Griffon & Cie) et le commissaire aux comptes interagissent afin qu'il en ressorte une photographie instantanée

de la situation financière de notre fédération, qui soit saine, performante, confiante, solvable, ...

Les documents produits sont l'aboutissement d'une logique rigoureuse, précise et de sagesse.

Le budget 2011 a pour signe de distinction :

- ◆ Une progression significative de 377 965,10€ soit +5% pour une masse budgétaire de 6 910 413,10€
- ◆ Une situation financière saine et bien structurée

En termes de fonctionnement,

- Les RESSOURCES de l'association, soit 6 910 413,10€ se subdivisent de la manière suivante :

- ◆ Des **subventions publiques** à hauteur de 3 482 219,75€ contre 3 479 314,59€ en 2010. Le soutien du Ministère et des collectivités reste une essence importante au bon déroulement de notre budget. Ce soutien représente 50% de nos produits, et montre, au travers de la Convention d'Objectifs (CO), un accompagnement de celle-ci à hauteur de 48% contre 51% en 2010 et 54% en 2009.
- ◆ De **nos ressources propres** qui génèrent une masse de 2 431 176,19€ contre 1 934 051,71€ en 2010, soit un delta de 497 124,48€ et une augmentation de 20%, qui s'explique par une forte hausse de nos produits d'adhésions, qui passe de 1 629 258,17€ à 2 127 936,51€. Compte tenu de la décision prise en 2011 de substituer l'année civile à l'année scolaire à compter du 1er janvier 2013 et de la validation par l'assemblée générale du 2 avril 2011, des modalités de la saison de transition qui se déroule sur 16 mois, du 1er septembre 2011 au 31 décembre 2012, le bureau exécutif a décidé :
 - D'affecter 4/16ème du produit des adhésions relatif à la période septembre 2011/décembre 2011 sur l'exercice 2011 (soit 431 643,22€)
 - D'affecter 12/16ème du produits des adhésions relatif à la période septembre 2011/décembre 2011 sur l'exercice 2012 (soit 1 294 929,65€ de produits constatés d'avance)

Aussi les 431 643,22€ sont venus abonder les ressources adhésions et affiliations traditionnellement comptabilisées sur 12 mois (septembre 2010/août 2011 plus la pré-saison). A cela, ont été déduites 4/16ème des charges se rapportant pour la même période à ces adhésions (quotes-parts, charges d'expédition, d'exploitation de la base). Le solde net étant de 362 525 €.

Nos ressources propres représentent 35% de nos produits.

- ◆ De **nos partenaires privés** qui nous ont soutenus à hauteur de 654 980,24€ contre 672 577,84€. Le delta de 17 597,60€ s'explique par la perte du partenariat avec Voluntis. Ce soutien constitue 9% de notre budget.
- ◆ De **nos ventes de produits et services** qui génèrent une masse de 179 642,81€. Ces ventes représentent 2,5% de notre budget.
- ◆ Enfin, **le reste de nos ressources** est issu de nos reprises sur provisions et de nos produits financiers.

- Le niveau des CHARGES de la fédération en fin d'exercice se hisse quant à lui à 6 452 118,80€ contre 6 448 668€ en 2010.

Les principaux postes de charges ont été les suivants :

- ◆ La **masse salariale** s'élève à 1 510 696,44€ contre 1 572 666,91€ en 2010. La baisse de 61 970€ s'explique par le départ de 2 salariés du siège et le passage d'un emploi privé en emploi public. Soit 23% des charges.
- ◆ Les **actions de l'Equipe de France** impacte le budget de 1 497 431,94€ contre 1 635 711,99€ en 2010. Cette baisse significative est toutefois relative car elle s'explique par le transfert du coût de certains stages sur les budgets des pôles. Soit 23% des charges.
- ◆ Les **relations structures** qui génèrent 682 833,43€ contre 609 979,68€ en 2010. Cette différence de +72 853,75€ se caractérise principalement par une augmentation des quotes-parts reversées aux CRCK et aux CDCK. Soit 10% des charges.
- ◆ Les **actions de la filière de Haut Niveau** qui progressent de 549 385€ à 663 971,55€. Cette progression est due exclusivement à des versements de primes à la performance plus importantes, des fonds dédiés, et comme expliqué précédemment des actions équipe de France qui ont été ventilées sur ce poste. Soit 10% des charges.
- ◆ Les **manifestations** représentent 365 631,78€ contre 395 052€ en 2010, soit 6% des charges.
- ◆ Les frais de **fonctionnement** du siège viennent impacter le budget de 355 717,76€, soit 5,5% des charges.
- ◆ Les **adhésions et les affiliations** génèrent 347 435,28€ contre 307 008,63€ en 2010. Ce qui est dû à l'augmentation des frais de fonctionnement liés à l'exploitation et l'expédition des licences. Il faut également souligner l'organisation du BOARD de l'ICF à Paris et la mise en place du projet club (eDEN Club). Soit 5% des charges.
- ◆ Enfin, les achats de **matériel** représentent 337 583,55€ contre 297 128,57€ en 2010. Cette progression se caractérise par la valorisation du partenariat NELO à hauteur de 50 000€. Soit 5% des charges.

- Le résultat de la gestion budgétaire 2011, après opposition des recettes aux dépenses, fait ressortir un excédent de 458 294,30€ soit 6,6% du budget global contre un excédent de 84 380,08€ en 2010. Ce résultat s'explique par l'affectation des recettes générées par les adhésions dues aux changements de saisonnalité et la diminution de la masse salariale.

Ce résultat dégagé sera affecté comme l'an passé à un report à nouveau et ce après votre quitus lors de l'Assemblée Générale du 31 mars 2012.

Le report à nouveau, après affectation du résultat s'élèvera à 1 041 819,04€.

Sur le plan financier, la structuration financière de la fédération est saine et bien ordonnée. Elle permet d'honorer nos différents engagements et de dégager une certaine autonomie financière.

Cependant, malgré l'amélioration de nos ressources propres, le contexte d'incertitude des directives publiques et des partenaires privés doit nous conduire à une extrême vigilance.

Je terminerai ce bilan en remerciant l'ensemble des acteurs de la

FFCK pour leur concours dans l'accomplissement de cette mission. Et je réitère tous mes remerciements à nos partenaires publiques et privés, qui contribuent favorablement au développement fédéral et à la mise en œuvre de nos projets.

En attendant de pouvoir vous exposer cet exercice de vive voix, je reste à votre disposition pour toutes explications approfondies ou tous renseignements complémentaires.

Nathalie LATIMIER
Trésorière Fédérale

RAPPORT D'ACTIVITE DU PRESIDENT DU CONSEIL FEDERAL



Le Conseil Fédéral (CF) s'est réuni à quatre occasions lors de l'année 2011 en mars, juin, octobre et novembre. Le Conseil Fédéral prévu au mois de janvier 2011 a été reporté en mars 2011. Les membres du Conseil Fédéral ainsi que les invités (présidents des commissions non élus) ont fait preuve pour une grande majorité d'une présence régulière. Cependant nous pouvons regretter l'absence du représentant des membres agréés qui a donné sa démission de fait en ne renouvelant pas sa licence...

Le siège réservé aux membres agréés est vacant et devrait être remplacé lors de cette assemblée générale.

Les décisions du Conseil Fédéral en 2011

Au-delà des informations du président, des membres du BEX et du Directeur Technique National sur le suivi de la politique fédérale, les discussions et décisions votées ont concerné, parmi les grands thèmes de la vie fédérale :

- ◆ Le suivi et l'adoption des grandes masses budgétaires.
- ◆ Le toilettage ou la mise en conformité des annexes du règlement intérieur :
 - Evolution de l'annexe 2 : Rôle et mission de la commission patrimoine nautique et de la commission enseignement formation
 - Révision et évolution de l'annexe 3 : Règlement médical
 - Création d'une nouvelle annexe, l'annexe 7 : Rôle et mission de la commission des juges et des arbitres.
 - Reste en suspens : Une révision complète de : l'annexe financière, annexe 4 et de l'annexe 1 (rôle et mission des organismes déconcentrés).
- ◆ Les règles des sélections olympiques
- ◆ Rénovation des diplômes d'initiation et d'animation : les diplômes des Aspirants Moniteurs Fédéral Pagaies Couleurs (AMFPC) et des Moniteurs Fédéral Pagaies Couleurs (MFPC)
- ◆ Les relations avec certains de nos partenaires :
 - Signature de la convention avec le syndicat national des guides professionnels de canoë kayak et discipline associée (SNGP/CKDA)
Cette convention a pour objet de développer la concertation et la coopération sur 4 points :

La formation, la sécurité, la défense de l'accès aux sites de pratique, et la préservation de l'environnement.

- Signature de la convention avec Surfrider : depuis 3 années la FFCK s'est associée à SURFRIDER FONDATION dans le cadre des Initiatives Océanes pour réaliser des opérations de nettoyages des plans d'eau, des rivières et des plages.

- ◆ Evolution des stratégies d'accueils des manifestations internationales organisées en France et leur calendrier
- ◆ Les règlements sportifs
Le sujet de l'année au conseil fédéral a été la réécriture des règlements sportifs. Plus d'une année de débats et d'échanges leur ont été consacré.



Deux points sensibles ont soulevé des débats :

1. Le débat sur la nouvelle saisonnalité et surtout sa mise en œuvre, qui s'est prolongé aussi lors de la dernière assemblée générale
2. Les problèmes de sur classement :
La catégorie minime et son intégration éventuelle dans les classements nationaux et dans les championnats de France.
Les bateaux d'équipages.

Fonctionnement et positionnement des conseillers fédéraux dans la vie fédérale

Les centres de préoccupations de notre fédération sont multiples et variés et demandent un travail conséquent de mise en œuvre et de suivi par tous nos dirigeants et nos cadres techniques. Les membres du Conseil Fédéral doivent avoir une vision large des problèmes fédéraux avec un état d'esprit de vigilance et d'attention sur les évolutions nationales et internationales. Ils peuvent être amenés à valider des décisions politiques fortes qui engagent l'avenir de la fédération. Cela demande de la préparation et surtout de la concertation entre les structures déconcentrées et les structures de décisions. Leur implication dans la vie fédérale doit être plus importante et donc être associée aux organes de réflexion

et de concertation : les séminaires des présidents de régions et des conseillers techniques. Ils doivent avoir aussi une participation active au Conseil Fédéral et dans la vie fédérale pour leur permettre d'analyser les dossiers présentés et avoir une attitude à la fois critique et constructive. C'est dans cette optique que les conseillers fédéraux s'impliquent et doivent être impliqués dans les commissions, les groupes de travail ou de suivi.

Conclusion

Les réunions du Conseil Fédéral ont donc permis de riches échanges à partir des informations données par le Bureau Exécutif et des points de vues exprimés par les membres du conseil. Toutes

les discussions et décisions se sont déroulées dans le respect des personnes et des procédures prévues et dans une ambiance conviviale de travail qui a permis au conseil fédéral de remplir son rôle.

Cette Assemblée Générale de la fédération est l'occasion de remercier les membres du conseil fédéral, les membres invités et tout le personnel du siège pour leur participation active et constructive.

Vincent BLANCHET
Président du Conseil Fédéral

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE COURSE EN LIGNE, MARATHON, DRAGON BOAT



Bernard BOUFFINIER

C'est dans un contexte très particulier que la Commission a fonctionné cette année. Hormis son rôle statutaire, qu'elle a assuré pleinement, elle a réécrit ses règlements pour 2012-2013.

Exercice déjà délicat, rendu particulièrement ardu, du fait que les règles particulières devaient découler des règles générales et que ces dernières, n'ont été votées qu'en novembre.

Cela a eu pour conséquence, une forte incompréhension de la base et même de certains membres du bureau de la commission. La rédaction n'a pu se faire d'une manière sereine, d'autant que les nouveaux règlements avaient une incidence sur le déroulement des organisations futures déjà attribuées. J'ai donc pris le parti de sortir un règlement dans les délais, en respectant les différents éléments préconisés par le Bureau Exécutif et les experts mandatés, en tenant compte des avis des uns et des autres, lorsque j'avais des retours.

Je remercie ceux qui ont contribué à la réflexion et aux relectures. Je pense que les règlements votés en Conseil Fédéral le 26 novembre, respectent l'intégrité de nos disciplines Course en Ligne et Marathon et préserve l'avenir. La Commission plénière s'était prononcée en faveur du projet d'animation nationale en 2010 et elle a validé certains points laissés en attente au niveau des annexes 2012 de ce règlement le 5 décembre dernier. Quelques points sont encore à discuter, comme par exemple la création d'un championnat de France Master, les modes de sélection aux championnats de France, qui doivent tendre vers plus d'équité et plus de simplicité dans les calculs.

La saison passée, a démontré encore une fois la qualité des organisations ; La Bourgogne s'est particulièrement distinguée sur les marathons avec deux magnifiques Championnats : Europe à St Jean de Losne et France à Decize. Les championnats de France de Mantes La Jolie, de Tours n'ont pas démerité non plus, ainsi que les organisateurs des sélections nationales. Les moyens mis en œuvres, toujours en progressions, font que malgré quelques petits défauts nos championnats sont globalement de bonne facture.

Organiser un championnat de France reste un beau challenge, mais l'organisation du championnat de France de Vitesse va demander

encore plus d'investissement matériel et humain. La réussite ne tient pas qu'aux organisateurs, bien sûr, elle dépend aussi des acteurs ; des clubs qui progressent, des entraîneurs qui s'investissent, des athlètes dont le niveau de qualité n'a jamais été aussi dense en France, mais encore aux juges.

Le corps arbitral s'est renforcé en nombre et en qualité grâce aux différentes formations proposées et réalisées cette année, nous comptons à l'occasion du championnat d'Europe de Marathon, quatre juges internationaux supplémentaires, ceci grâce à une formation réalisée par Yannick Marage avant le début de ce championnat. La qualité du jugement des manifestations doit être identique sur l'ensemble des manifestations régionales ou internationales, c'est pour cet objectif et aussi pour assurer le renouvellement, que la commission maintient un programme de formations décentralisées en inter région. Le nouveau règlement vient de paraître, pensez au recyclage indispensable. Une occasion vous est donnée début janvier lors du colloque des juges arbitres.

Nos équipes de France séniors ont globalement réussi à maintenir un niveau correct, moins flatteur qu'en 2010 bien sûr, mais plus équilibré en terme de catégories. La déception des résultats sur 1000m et plus particulièrement celle K4 Hommes 1000 m, doit permettre de rectifier la situation dans la perspective de Londres 2012. Nos athlètes sont malgré tout présents : 3 bateaux obtiennent les quotas tant convoités, ce qui représente 7 athlètes contre 4 seulement en 2007 (2 bateaux : K2H 1000 m et K2D 500 m). Les quotas obtenus ne sont pas exactement ceux qui étaient prévus au départ ce qui démontre une fois de plus, l'incertitude du sport et renforce l'idée : « qui ne tente rien n'a rien ».

La sélection continentale sera je l'espère l'occasion à nos canoës, nos kayaks hommes d'obtenir ou de compléter les fameux quotas frôlés en 2011 et pourquoi pas une athlète supplémentaire sur 200 m. Ces progrès de l'élite ne doivent pas nous faire oublier les échéances futures 2016 et 2020, car là, les résultats d'ensemble des jeunes ne sont pas toujours très encourageants au regard des autres nations.

En attendant le développement du futur site fédéral, le classement numérique Course en Ligne a été amélioré par sa mise en relation directe avec le fichier des licences fédérales, enrichi, d'une nouvelle présentation, de possibilités de recherches supplémentaires, de graphiques sur le parcours de chaque bateau et il est possible de consulter ce classement à différentes périodes antérieures.

Cet outil n'est pas assez utilisé malgré son niveau de fiabilité : en juillet à l'issue des championnats de France les deux premiers sont devenus champions du Monde, le troisième 4^{ème}, il reste indispensable pour la répartition des bateaux au départ et pour la constitution de séries équilibrées, 93 % des séries au Championnat de France sont gagnés par les têtes de série en monoplace, 80 % en biplace car les bateaux ne participent pas toujours dans la même composition.

En 2012, la mise en séries des bateaux d'équipages, sera réalisée à partir des valeurs du classement numérique obtenues en monoplace, ce qui permettra d'améliorer encore la répartition des bateaux. A ce propos, le logiciel de gestion de course fête ses vingt ans de bons et loyaux services, cela confirme que l'organisation de manifestations internationales majeures en France influence le développement.

En 2012, nous allons inaugurer une Animation Nationale simplifiée avec deux types d'épreuves : les Sélections Nationales et les Championnats de France, soit 5 week-end pour la vitesse et entre 2 et 4 week-end pour le Marathon. Une dizaine de week-end seulement sur 52. Cela laisse la place aux épreuves régionales, aux initiatives des clubs pour organiser des régates de clubs ou des régates internationales voire pour se déplacer sur des régates hors de France.

Je souhaite qu'un organisateur se lance pour mettre en place un master.

Le Championnat de France de Vitesse comportera un programme de course plus étoffé, conséquence de l'introduction des distances olympiques qui ne figuraient plus au programme des championnats de France depuis 1993, puisque l'ensemble des catégories en vitesse se disputait sur 500 m.

Le retour du 1000 m après 20 ans d'absence, tout comme sa disparition aura alimenté des débats pour le moins animés. Les constats sont multiples, pourtant le principal effet de l'abandon des courses sur 1 000 m se mesure en terme d'équipement et nous constatons malheureusement que des bassins équipés pouvant accueillir cette distance ont disparu.

L'introduction du 200 m au programme des Jeux Olympiques avec les premières épreuves lors des prochains jeux à Londres permettra au niveau national de pérenniser dans la mesure ou les infrastructures le permettront une distance très attractive pour la majorité des acteurs.

Les tentatives d'organisation sur cette distance n'avaient pas rencontré ces dernières années, le succès escompté car cela ne débouchait pas sur un titre de champion de France. La catégorie canoë féminin voit une progression en nombre et en qualité, par contre le nombre de para canoës reste le même. Etudiants kayakistes et canoéistes, en 2012 un championnat de France universitaire avec des épreuves de Course en Ligne sera organisé en Bretagne à Cesson-Sévigné les 8 et 9 mars sur 200 m en monoplace, biplace et relais.

Les axes de développement nécessaires et prioritaires restent de rattraper le retard pris en terme d'équipement des sites de pratique de la Course en Ligne avec la création de bassins aux normes internationales, mais aussi de bassins d'intérêt régional et interrégional, afin de réussir une animation nationale de qualité. La mise en œuvre du plan de développement par les bateaux longs proposé en début d'olympiade serait aussi la bienvenue.

Pour conclure, je remercie tous ceux qui ont contribué au développement de la Course en Ligne et du Marathon. Je souhaite à tous, une excellente année sportive 2012 et plus particulièrement le succès de nos équipes de France de Marathon et de Course en Ligne.

Bernard BOUFFINIER
*Président de la Commission Nationale
Course en Ligne, Marathon, Dragon Boat*



RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE SLALOM



Pierre MENISSIER

Cette année encore la Commission Nationale Slalom a énormément travaillé, au développement et à la gestion de l'activité, à partir de ses idées et en concertation avec les différents intervenants du Slalom.

Avec le nouveau règlement 2012 et ses idées nouvelles nous pensons que le Slalom va encore, dans les années futures, se développer.

Au cours de cette année, il y a eu beaucoup d'incompréhension lors de la rédaction de ce règlement et ce malgré un énorme travail de communication et d'explication

de la part des Membres de la Commission, Bureau et Groupes de Travail. Cela a amené quelques personnes à critiquer directement, ou par forum interposé, ce projet de règlement sans réellement connaître celui-ci, et imputer à la CNA des décalages entre les textes et les idées évoquées par les responsables de clubs, là aussi sans connaître la logique de validation d'un texte par les instances fédérales.

Ces divers points de vue, sont quelques fois intéressants, correspondant à la logique de développement de la CNA et lorsqu'ils sont applicables se retrouvent dans le règlement. Maintenant que ce règlement est validé, nous espérons que chacun pourra comprendre, imaginer, prendre en compte l'intérêt de celui-ci pour le slalom et arrivera à trouver dans celui-ci de quoi développer l'activité au profit de ses pratiquants.

◆ Au niveau international, de très bons résultats

Des médailles et titres, en juniors, en moins de 23 ans, et en senior, individuel et équipe.

Aux mondiaux seniors, en individuel trois médailles dont un titre avec deux athlètes, cela n'avait jamais été réalisé en slalom jusqu'à ce jour.

◆ Au niveau national

Le système de classement slalom, et un très bon élément d'évaluation de la progression des pratiquants, il tire vers le haut de nombreux athlètes. Ce constat a été évoqué et reconnu par divers spécialistes du canoë kayak devant les instances fédérales.

- ◆ Environ 3 200 bateaux dans les classements individuels
- ◆ Encore plus de participations en 2011, avec des courses très importantes en nombre, deux courses à environ 300 bateaux inscrits, une double course à plus de 550 inscrits.
- ◆ L'engouement pour le Slalom va-t'il créer des problèmes de gestion aux organisateurs ?
- ◆ Les C1 D continuent leur développement.
- ◆ Les C2 D commencent à remplir une catégorie, avec un développement très lent

La Commission aura pour cette saison à gérer la mise en place de la nouvelle animation Slalom, avec tous les problèmes d'explications inhérents.

Nous allons changer de logique avec les officiels, ce ne sera plus un travail sur la quantité, mais nous allons mettre en avant prioritairement la qualité. Nous souhaitons nous appuyer sur les

Comités Régionaux et leurs formateurs slalom. Avec formation des formateurs, développement des jeunes juges régionaux et mise en place le nouveau fonctionnement pour les formations et le référencement des officiels.

Cette saison je souhaite que le mot de référence soit « le respect ».

Respect des bénévoles qui s'occupent du slalom, à la commission ou en région, respect des officiels et de leurs fonctions, mais aussi respect des compétiteurs avec des décisions officielles qui soient dans la mesure du possible incontestables.

Pierre MENISSIER

Président de la Commission Nationale Slalom



Slalom

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE DESCENTE



Chantal MERCIER



Mathias GERARD

La saison 2011 a été la première pour la nouvelle équipe de la commission nationale Descente mise en place fin 2010. Cette saison a été également la fin d'un cycle sur l'ancienne animation nationale. Elle a permis de faire une transition sur la nouvelle animation nationale Descente 2012-2013, en allégeant certaines parties du règlement.

En effet, les valeurs pionnières de la Descente de rivière en classique et en sprint qui sont la simplicité, le dépassement de soi et les rencontres dans un milieu naturel qui est l'eau vive ont pu paraître éloignées des pratiquants avec une animation nationale complexe, ceci dans un contexte où la multiplication des activités pratiquées par les descendeurs augmente.

De plus les interactions entre le haut niveau et l'animation nationale doivent être complémentaires et s'inscrire dans l'esprit de la Descente.

Néanmoins la saison 2011 s'est déroulée sereinement et les Championnats de France classique et sprint de la Plagne, couplés aux pré-mondiaux, ont conclu la saison par une très belle compétition en vue du championnat du Monde 2012 en France.

La saison internationale a été la première avec un championnat du Monde de sprint dédié qui s'est déroulé sur le bassin d'Augsbourg en Allemagne. La formule était également inédite avec deux manches qualificatives et la finale sur une seule manche. Un championnat d'Europe sprint et classique faisait également partie de la saison internationale à Kraljevo en Serbie. L'équipe de France est restée la première nation mondiale en sprint en étant doublement médaillée dans chaque catégorie, avec deux titres de champions du monde. A noter également en classique la très bonne performance de Rémi Pete qui devient champion d'Europe de classique, une très bonne augure avant les mondiaux de la Plagne.

La commission nationale Descente, tous les descendeurs et tous les kayakistes se donnent déjà rendez vous pour encourager l'équipe de France en juin 2012.

Les contours de l'avenir de l'animation nationale Descente se dessinent dans la nouvelle animation qui a été rédigée et validée fin 2011. Le projet d'animation a été présenté tout au long de l'année aux descendeurs pour prendre en compte le maximum de remarques tout en respectant le cadre fédéral. Le fil directeur de cette nouvelle animation est le mot simplicité. Le parcours de sélection se trouve simplifié et la valorisation du classement numérique renforcée pour encourager l'animation régionale. Enfin des animations nationales nouvelles sont proposées, s'agissant de la coupe de France, de l'open master et des Championnats de France des régions.

En 2012, les objectifs se focaliseront sur l'application du nouveau règlement ainsi que sur le développement des parcours oubliés de descente. La descente doit continuer à rassembler le maximum de kayakistes sur les rivières de France.

Un grand merci à tous les membres de cette nouvelle commission nationale qui ont su prendre en main avec beaucoup d'enthousiasme le fonctionnement de la commission.



Chantal MERCIER
Présidente de la Commission Nationale Descente

Mathias GERARD
Secrétaire de la Commission Nationale Descente

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE DISCIPLINE ET DISTINCTIONS 1^{ère} INSTANCE



Yvon CARLUER

Peu de Présidents de Commission se félicitent de ne pas avoir travaillé durant une saison. C'est pourtant le cas de la partie discipline de notre commission.

Les gens se seraient-ils assagis ?
Seraient-ils plus sociables, tolérants ?
Les difficultés ont-elles été traitées en amont, sur les courses ou en région ?
L'analyse est en cours.

Seul un cas avéré, en cette fin d'année, nécessitant instruction et procédure disciplinaire est venu troubler notre quiétude.

J'espère qu'à la fin de l'olympiade, fin 2012, nous pourrons dire :
Commission de Discipline : R.A.S.

Les Distinctions fédérales ! Là aussi la production est en recul par rapport aux deux années précédentes, 2009 et 2010.

Plusieurs raisons à cela :

- ◆ Le rattrapage nécessaire des années antérieures, de 2005 à 2008, a été effectué en début de mandat, d'où cette année un nombre de médailles attribuées plus en rapport avec la réalité.

- ◆ Une motivation dure à trouver chez les Présidents de Comités fortement sollicités par ailleurs.
- ◆ Un automatisme de recherche et de sélection en région en fonction du calendrier :
 - premier et deuxième trimestre : recherche des candidats récipiendaires possibles,
 - troisième trimestre : sélection et proposition à la Commission.

Nous sommes confiants que l'année 2012 apportera une amélioration dans la mobilisation de tous, et que les solliciteurs seront plus nombreux.

Yvon CARLUER
Président de la Commission Nationale
Discipline et Distinctions 1^{ère} Instance

Médillés 2011

Médaille d'Or :	PLET Jean-Claude FLEURIOT Pierre
Médaille d'Argent :	LE BORGNE André ROZELET Michel
Médaille de Bronze :	GELLOZ Brigitte BARRE NOLAND TRUONG Pierre VIGNAL Frédéric



Lucien BERTAUX

Avant de faire le bilan 2011 et de définir les orientations 2012, il est nécessaire de faire le point sur l'organisation de la Commission Nationale Enseignement Formation qui est dirigée par Philippe GRAILLE, son président de droit, secondé par un président délégué. Son fonctionnement est régi par un règlement intérieur intégré à l'annexe 2 des règlements fédéraux modifiés et votés en 2011 par le Conseil Fédéral.

Rôle de la Commission Nationale Enseignement Formation

La Commission Nationale Enseignement Formation (CNEF) est un organe d'observation, d'analyse, de réflexion, de propositions et de mise en œuvre de la politique fédérale en matière d'enseignement et de formation aux activités et aux diplômes du canoë-kayak et des sports de pagaie. Les actions de la Commission Nationale Enseignement Formation sont déterminées par le projet fédéral de la Fédération.

Missions

La Commission Nationale Enseignement Formation a pour missions notamment de :

- ◆ proposer une politique de formation pour la Fédération Française de canoë-kayak au Bureau Exécutif ;
- ◆ coordonner et animer le réseau des Commissions Régionales Enseignement Formation (CREF) ;
- ◆ veiller à la bonne mise en œuvre de la politique de formation ;
- ◆ proposer au Bureau Exécutif un programme d'actions annuel des formations ;
- ◆ intégrer les besoins des Commissions Nationales d'Activités et de la Commission Nationale des Juges et des Arbitres ;
- ◆ proposer au Bureau Exécutif les règlements des diplômes fédéraux en amont de l'adoption par le Conseil Fédéral ;
- ◆ émettre des avis sur les productions pédagogiques liées à la formation ;
- ◆ assurer une veille et une analyse sur les métiers du canoë-kayak dans le but d'évaluer la politique mise en œuvre

Fonctionnement

Le Président délégué travaille en étroite collaboration avec le Président de la Commission Nationale Enseignement Formation et un membre du Bureau Exécutif (Gilbert TROUVE), référent de la commission. Un bureau de la commission nationale composé d'élus et des conseillers techniques du service formation contribue aux travaux de la Commission Nationale Enseignement Formation.

La Commission Nationale Enseignement Formation accompagne la mise en place et le fonctionnement d'un réseau composé des Commissions Régionales Enseignement Formation. Elles veillent à l'application des décisions et orientations de la Commission Nationale validées par le Bureau Exécutif. Elles sont responsables sur son territoire essentiellement des formations fédérales diplômantes mises en place et de la certification des diplômes fédéraux.

Le Président de Commission Régionale Enseignement Formation est responsable de la mise en œuvre de la formation fédérale sur son territoire. Pour cela, il est aidé, entre autre, par les CTS placés auprès du comité régional. La mise en place des formations n'est pas seulement le fait de la Commission Nationale et des Commissions Régionale, elle s'appuie sur un réseau de Formateurs et de Cadres Certificateurs Pagaies Couleurs qui sont la base de la réussite des actions de formation.

Le CLUB, acteur de la formation :

Le club avec son président, responsable de la mise en place de l'enseignement de la méthode Pagaies Couleurs auprès de ses adhérents et des pratiquants, doit aussi être acteur d'un projet de développement de son encadrement bénévole ou professionnel. Le CLUB est le premier CENTRE de FORMATION de la fédération française de Canoë-Kayak aussi bien pour le déploiement de Pagaies Couleurs que pour la mise en place de la filière de formation fédérale organisée en alternance entre les Commissions Régionales Enseignement Formation et les CLUBS. Sans la participation volontaire des clubs dans le processus de formation, il ne peut être envisagé de développer nos activités et nos pratiques.

Les autres acteurs du réseau de formation sont :

Les formateurs des Commissions Régionales Enseignement Formation et des Comités Départementaux qui s'engagent pour apporter un véritable savoir-faire mais surtout leurs compétences au service du développement du Canoë-Kayak, sont les bases nécessaires à la réussite de notre projet de développement en matière de formation. Les Cadres Certificateurs Pagaies Couleurs qui après avoir été habilités par leur Commission Régionale enseignent la méthode Pagaies Couleurs mais surtout certifient la délivrance de nouvelles PAGAIES COULEURS en organisant des sessions PC. Les Cadres Certificateurs Pagaies Couleurs ont une lourde responsabilité dans la réussite du déploiement de PAGAIES COULEURS au niveau des clubs. La Commission Nationale et les Commissions Régionales doivent rester très vigilantes pour s'assurer que l'habilitation des Cadres Certificateurs Pagaies Couleurs est suffisamment de qualité pour ne pas créer de doute sur la certification des Pagaies Couleurs.

Je reviens aussi sur la réorganisation du service formation : suite au départ de Rodolphe VERMEULEN, la Fédération Française de Canoë-kayak a recruté une nouvelle « Responsable du Service formation/professionnalisation », Céline CORTIER. Son arrivée en juillet l'a mise tout de suite au centre de l'action car les dossiers n'attendent pas. Depuis septembre Antoine DUCOURET est parti CTR CK en Bretagne mais reste pour quelques mois à la Commission Nationale Enseignement Formation pour terminer la mise en place de la filière de formation fédérale. Son départ a été compensé par l'arrivée d'un nouveau CTN, Renaud DOBY qui accompagne Céline dans son action au cours de son année de titularisation. Je profite de ce document pour remercier Rodolphe qui a permis de continuer le développement du service formation et je lui souhaite la même réussite dans sa nouvelle fédération.

Le service comprend aussi : Sandrine PRINET (Pagaies Couleurs), Loïck BOURDON (référent Mer) et Elsa MOLMY (Assistante du service) qui sera remplacée prochainement suite à sa nomination sur le poste d'assistante de la Direction Générale. Ce service formation géré par Céline est sous la responsabilité de Bernard LALANNE, Directeur du Département Communication et Développement.

LE BILAN 2011

Pagaies Couleurs

Bilan quantitatif

434 clubs ont délivré des PAGAIES COULEURS en 2011 soit une augmentation (12%) du nombre de clubs engagés dans le déploiement de la méthode PAGAIES COULEURS par rapport à 2010.

Pagaies Couleurs est en place et son déploiement se confirme dans nos clubs. Lancée en mai 2008, la méthode d'enseignement de la Fédération Française de Canoë-kayak est bien intégrée et en 2011, le nombre de Pagaies Bleues est en progression, ce qui montre bien le cheminement des pratiquants qui acquièrent de l'expérience et qui affichent leur progression.

La réussite de Pagaies Couleurs sera le moyen de réussir la filière de formation fédérale et la filière de formation professionnelle.

Le tableau ci-dessous vous montre les chiffres clés de PAGAIES COULEURS (il peut apparaître une baisse du nombre de Cadres Certificateurs Pagaies Couleurs mais cela vient du fait que maintenant l'habilitation est intégrée à la formation des Moniteurs Fédéraux PAGAIES COULEURS) :

	2008	2009	2010	2011	Total
Cadres certificateurs Pagaies Couleurs	692	171	288	110	1 261
Sessions de formation d'habilitations	93	34	44	29	160
Packs pédagogiques	1 410	503	307	408	2 628
Carnets de navigation	808	1 482	228	126	2 644
Passeports	4 001	7 096	2 746	2 257	16 100
Mallettes environnement eau calme/eau vive			57	84	141
Sessions	162	1 000	1 362	1 351	3 875
Diplômes	957	5 610	5 592	5 185	17 344

Bilan qualitatif

- ◆ Le volet environnement semble de plus en plus pris en compte dans les évaluations.
- ◆ Les certifications se font plutôt en formation continue.
- ◆ Une anticipation dans la programmation des évaluations qui pourrait être renforcée afin d'avoir une meilleure visibilité et permettre aux référents Pagaies Couleurs des régions de participer à ces évaluations.
- ◆ 9 sessions Pagaies Couleurs ont été invalidées cette année (auto validation de PC, validation de complaisance) ce qui a entraîné un rappel des procédures de certification.

Les actions principales conduites en 2011 ont été les suivantes :

Stage de formation des cadres : la Commission Nationale Enseignement Formation a souhaité comprendre les difficultés rencontrées sur le terrain pour le déploiement de Pagaies Couleurs et un **stage de formation eau calme/mer** a été organisé sur le bassin d'Arcachon en septembre avec comme public des CTS.

Les objectifs ont été atteints et ce stage a permis particulièrement de créer une méthodologie de construction de cycle de progression **Pagaie Verte**. Les perspectives consistent à permettre aux CTS d'intégrer ces méthodes dans la formation des cadres Aspirants et Moniteurs.

Formation au volet environnement

La Commission Nationale Enseignement Formation a constaté la difficulté des cadres à intégrer le volet environnement dans la certification PAGAIES COULEURS. Une journée environnement avec la mallette environnement en support a été organisée en septembre à Orléans sur l'île Charlemagne.

Cette journée a permis :

- ◆ Une présentation du volet environnement de Pagaies Couleurs,
- ◆ Une diffusion des messages forts quant à la place de l'environnement dans l'enseignement du canoë-kayak,
- ◆ La découverte de la mallette et ses accessoires et mise de place de situations de la mallette,
- ◆ Des échanges sur les outils utilisés par chacun.

De plus, de nouveaux outils ont été créés (5 mini classeurs, des affiches de progression, la méthodologie « sentiers nautiques »...) afin de permettre aux cadres des clubs de disposer des supports de formation et de certification adaptés à leurs besoins.

Le bilan de l'année 2011 ne serait pas complet sans parler de l'organisation des premières sessions Pagaies Couleurs Rouge avec notamment un grand bravo à la Guyane pour avoir organisé une session Pagaies Couleurs Rouge randonnée Eau Vive. Cela montre que la méthode s'installe dans nos structures et qu'elle prend sa véritable place de méthode d'enseignement de la Fédération Française de Canoë-Kayak.

Filière fédérale de formation

Avant d'entrer dans les bilans de la filière de formation fédérale, il est nécessaire de revenir sur une décision qui a été prise au cours de l'année en ce qui concerne la certification des Aspirants Moniteurs Fédéraux Pagaies Couleurs et Moniteurs Fédéraux Pagaies Couleurs :

Évolution réglementaire nécessaire des règlements Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs et Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs

L'expérimentation de la nouvelle filière de formation fédérale conduite en 2010 et 2011 a montré qu'il existait un paradoxe lié à la sollicitation de 2 Pagaies Bleues en certification alors que les prérogatives étaient ouvertes sur 3 milieux de pratique. Par ailleurs, l'intégration de la formation aux 3 milieux de pratique induisait des volumes de formation plus élevés qu'auparavant et en conséquence des coûts trop élevés pour les stagiaires et les clubs.

Enfin, il a été mis en évidence que la formation en mer pâtissait de cette polyvalence de milieux et qu'il était nécessaire de redonner une place forte à la Mer.

Ainsi, cette analyse a conduit à opter pour la définition d'un diplôme à deux options pour l'AMFPC et le MFPC, en conservant une polyvalence grâce au positionnement de l'eau calme comme un milieu central et complémentaire aux milieux de la mer et de l'eau vive.

Les diplômés ont ainsi la dénomination suivante :

- ◆ AMFPC et MFPC eau calme, eau vive « EC-EV »
- ◆ AMFPC et MFPC eau calme, mer « EC-MER »

Expérimentation du « Guide des formations »

Le principe du Guide des formations est de proposer des outils méthodologiques opérationnels à l'attention des CREF, des formateurs,

des tuteurs et des stagiaires afin d'harmoniser les pratiques et de faciliter la mise en place des nouvelles formations. Une de ses finalités est également d'accompagner la mise en place de l'alternance qui représente le changement majeur des nouveaux diplômés.

Une première version d'expérimentation a été diffusée aux Commissions Régionales Enseignement Formation le 27 avril 2011 dans le but de finaliser l'outil en 2012 en tenant compte des besoins des acteurs de terrain.

L'implication des Commissions Régionales Enseignement Formation et des formateurs fédéraux ont permis d'avoir une visibilité claire sur les contenus et les méthodes. Ils doivent être remerciés de s'être investis très fortement et les remontées d'informations nous rendent optimistes pour diffuser des documents de formations adaptés aux besoins des stagiaires et des formateurs.

Un premier bilan qualitatif de la nouvelle filière de formation

Les nouveaux diplômés sont encore très récents et un bilan exhaustif ne peut être réalisé si tôt. Cependant, les CREF font apparaître que le lancement de la filière fédérale de formation rencontre un problème d'attractivité auprès des clubs. On peut trouver des explications dans :

- ◆ la perte d'attractivité des formations fédérales depuis la fin de l'homologation du monitorat,
- ◆ le principe d'alternance qui représente un changement majeur et complexe dans sa mise en pratique.

La mise en place de l'alternance est complexe. On sait que l'implication des tuteurs, essentielle dans l'alternance véritable pivot de la nouvelle filière de formation fédérale, est difficile à obtenir. Les clubs qui ont été suffisamment sensibilisés à la nouvelle filière ont bien saisi, au travers de l'alternance, l'importance du rôle et de la nécessaire implication du club dans la formation de leur propre stagiaire.

Dans les actions à entreprendre en 2012, il faut envisager la constitution d'un réseau élargi d'acteurs de la formation, notamment des tuteurs, mais aussi les dirigeants de club. Des actions nationales de formations de formateurs seront proposées par la Commission Nationale Enseignement Formation.

Pagaies Couleurs n'est pas encore suffisamment implanté dans les clubs pour **garantir l'accès des stagiaires aux pré-requis de la formation** et de la certification. Des actions de « pré-formation » en vue de l'accès à ces pré-requis sont à envisager localement pour garantir le niveau attendu des formations. En effet, la formation technique des stagiaires doit être assurée dans le club : ce n'est pas le rôle de la CREF qui a pour mission de former à la pédagogie de l'enseignement du canoë-kayak.

Le recyclage des anciens Moniteurs Fédéraux intégrant l'habilitation Pagaies Couleurs et la possession de 2 Pagaies Bleues répond à un réel besoin. La qualité de ces actions de recyclage dans les 5 années à venir sera un vecteur fort de réussite de la filière. Les règles permettant aux Moniteurs Fédéraux de se recycler en Moniteur Fédéral PAGAIES COULEURS ont été écrites et contribueront à valoriser le niveau de notre encadrement.

Au niveau de la filière professionnelle

La filière professionnelle est restée une préoccupation en 2011 pour le service formation. Les diplômés pluri-disciplinaires sont défendus par d'autres acteurs, nous avons de notre côté défendu nos diplômés comme le BP JEPS monovalent.

Un de nos enjeux pour les années prochaines serait d'être proactif vis-à-vis des centres de formation, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Nous devons faire évoluer les choses. Au-delà de l'écriture des diplômes de la filière professionnelle nous devons impérativement participer à la mise en place des diplômés proprement dit.

Afin de répondre aux besoins d'emplois saisonniers rémunérés, la Direction Technique Nationale travaille à la création du Certificat de Qualification Professionnel en concertation avec la branche professionnelle du sport. D'autre part, des formations au BAPAAT support canoë-kayak couplées au monitorat ont été mises en oeuvre dans certaines régions.

Enfin, la rénovation du BPJEPS a été achevée et l'arrêté portant la création de ce diplôme « activités nautiques » est paru au Journal Officiel le 27 janvier 2011.

Bilan handisport et sport adapté 2011

Actions de formation FF Handisport/FFCK

- ◆ Formation module B handisport (Marseille)
- ◆ Formation Assistant fédéral Canoë-Kayak Handisport (Bourget-du -Lac)
- ◆ Stage national de perfectionnement et d'entraînement (Tours)

Actions de formation FF Sport adapté/Fédération Française de Canoë-Kayak

- ◆ 1^{er} Championnat de France dans le Limousin

Remarque : il a été demandé pour les licenciés qui ont une double licence, de faire sur place un test de natation sur les championnats de France, alors qu'il possède déjà une attestation de natation, ça a été difficile à faire prendre en compte. A prendre en compte par la fédération dans la mise en place d'un prochain championnat avec la fédération sport adapté.

LES PRIORITES 2012

Il n'est pas nécessaire de créer de nouveaux chantiers mais de bien terminer ceux qui sont en cours !

Le dispositif Pagaies Couleurs est à intégrer comme le fil conducteur de la formation et de l'évolution technique et pédagogique des cadres. L'objectif est de construire une génération de formateurs Pagaies Couleurs dans les clubs, mais aussi des « cadres » capables de répondre aux aspirations des différents publics. La formation s'appuie sur l'alternance, stage et mise en situation au sein des clubs, formation théorique et pédagogique en CREF. Ce principe nécessite aussi de mettre en place un accompagnement des stagiaires personnalisé et bien défini dont le président de club et ses tuteurs seront les garants. Mettre en place l'ALTERNANCE est un objectif majeur pour 2012.

Filière de Formation Fédérale

- ◆ Ecrire la version définitive des contenus et des outils pour les formateurs, les tuteurs et les jurys.
- ◆ Accompagner les CREF dans la mise en place des nouveaux diplômés.
- ◆ Former les formateurs.
- ◆ Démarrer la rénovation de la formation fédérale des entraîneurs.

Pagaies Couleurs

- ◆ Continuer à travailler sur les contenus pédagogiques, sur la compréhension de son potentiel et favoriser la mise en place des sessions Pagaies Rouges.
- ◆ Reconduire des stages de formation de formateurs à la méthode Pagaies Couleurs, en priorité sur l'eau vive

Filière de formation Professionnelle

- ◆ Accompagner le dossier de création du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP).
- ◆ Analyser le déploiement du BPJEPS afin de s'assurer d'une bonne adéquation avec les besoins en emplois des structures fédérales.
- ◆ Accompagner la mise en place du DEJEPS afin de permettre à nos entraîneurs de se former et à nos clubs compétiteurs d'employer des entraîneurs.

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE LA COMMISSION NATIONALE ENSEIGNEMENT-FORMATION

L'année 2011, en plus du renouvellement des cadres du service formation, a permis le fonctionnement des groupes de travail destinés à produire les documents de référence de la nouvelle filière de formation fédérale et professionnelle. Tout ce travail va permettre de présenter des outils et des contenus de qualité à nos cadres formateurs dans les départements et régions début 2012.

Je tiens donc à remercier Céline, Elsa, Sandrine, Antoine, Loïck, Renaud pour leur investissement sur tous les dossiers qui sont très denses en ces années de transformations des diplômes (fédéraux ou Etat) et les exigences liées à la pratique sécurisée de nos activités. Les membres participants aux différents groupes de travail doivent aussi être remerciés pour leur investissement. La formation, au

sein de notre fédération, n'est pas du seul ressort de la CNEF mais les commissions d'activités et les commissions transverses (patrimoine, médical,...) mènent des actions de formations inhérentes à leur fonctionnement en matière de jugement et d'arbitrage voir de règlements spécifiques.

Bien sûr le soutien de Philippe, président de la Commission Nationale Enseignement Formation et de Bernard qui nous attribuent des moyens humains et financiers restent importants et efficaces.

Bonne année 2012.

Lucien BERTAUX

Président de la Commission Nationale Enseignement Formation



*Journée formation environnement
Septembre 2011*

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE FREESTYLE



Cette année la commission concentrera son travail sur trois nouveaux projets en réponse aux problématiques de notre discipline :

L'évolution du circuit Free Kayak Tour

Le circuit du Free Kayak Tour comportera cette année trois étapes nationales :

- ◆ La Flip Flap Party de Lourdes
- ◆ Les Natural Games de Millau
- ◆ Le Pau Freestyle

ainsi que des étapes régionales et pour la première fois, les FKT off.

La baisse du nombre de participant sur l'animation National nous amène à développer l'animation locale par l'organisation des FKT'OFF. Ce nouveau format de course permettra à de nouveaux organisateurs de rassembler localement des pratiquants. Ce type de compétition local se veut plus rapide à mettre en œuvre grâce à un cahier des charges simplifié.

Plan d'action et sensibilisation à l'organisation des contests et à l'environnement

Afin de sensibiliser les pagayeurs à un respect des sites de pratique, une charte de bonne conduite et de respect de l'environnement

sera affichée à côté du règlement sportif et une collaboration avec l'association Surf Report sera mise en place. Les éco-contests seront valorisés et des actions de nettoyage collectif pourront être mises en place sur le site de compétitions.

Actions auprès des catégories femmes

L'augmentation du nombre de pratiquantes féminines est plus que jamais au centre de nos préoccupations. Un stage au niveau national sera mis en place par la commission pour créer une cohésion de groupe dans cette catégorie. Une invitation sera envoyée aux clubs, ce stage aura pour but de développer l'aisance en eau vive et ne se cantonnera donc pas sur le public des freestyleuses.

Je terminerai en remerciant tous les membres de la commission nationale et tous les bénévoles et organisateurs grâce à qui le Canoë-Kayak Freestyle est une discipline dynamique et chaleureuse.

Romain PLANCHAIS

Président de la Commission Nationale Freestyle



Vincent HOHLER

La Commission Nationale Jeunes a maintenant un peu plus d'un an d'existence. Depuis de nombreuses années, la thématique de la prise en compte des publics jeunes est au centre de nombreuses réflexions menées par les instances fédérales, mais reste très segmentée. La création de la commission correspond donc à un investissement fort et nécessaire de notre fédération pour mieux former, mieux motiver, mieux fidéliser les catégories jeunes.

Cette première année d'existence a été mise à profit pour consulter, analyser, réfléchir avec l'ensemble des acteurs concernés par cette problématique avant d'engager des actions concrètes.

Le bureau de la commission a fixé et proposé les contours de celle-ci, son fonctionnement, son rôle et ses missions. La Commission Nationale Jeunes est une commission transversale dont l'objet est de mutualiser, diffuser les bonnes pratiques et expériences en terme de formation et d'animation pour les jeunes, sachant qu'elle s'attache aux catégories d'âge de l'entrée dans la pratique à la catégorie juniors, quelles que soient les motivations de ceux-ci.

Les missions qu'elle se fixe sont au nombre de quatre dans un premier temps :

- ◆ Communication : favoriser une communication efficace et spécifique en direction des publics jeunes et de leur famille, et des dirigeants et cadres de clubs.
- ◆ Formation et prise de responsabilité : cette mission correspond entre autres à celle de socialisation des jeunes générations dont nous sommes investis. Elle doit notamment favoriser l'investissement des jeunes dans l'organisation, le jugement...
- ◆ Accueil et activité du club : cela doit permettre d'aider les clubs à intégrer les jeunes en tant que public spécifique dans leur projet, et à prendre en compte les motivations de ceux-ci dès l'entrée dans une pratique sportive.
- ◆ Animation nationale : en partenariat avec les commissions nationales d'activité, réfléchir à des formats de manifestations adaptés aux publics concernés, et promouvoir et développer l'animation régionale et départementale dans le respect des spécificités des territoires.

Plusieurs temps forts ont enrichi la réflexion et permis de dégager des pistes de travail pour les prochains mois :

- ◆ Un atelier «animation nationale jeunes» lors du colloque des présidents de comités régionaux et conseillers techniques de Nancy les 24 et 25 septembre. Cet atelier a permis de confirmer la nécessité de proposer des animations nationales en cohérence avec les animations régionales et/ou départementales en directions des jeunes, et de confirmer ces dernières comme essentielles à la dynamique dans les territoires et à la fidélisation des jeunes.
- ◆ Le séminaire de la Commission Nationale Jeunes, réunis les 18 et 19 novembre et qui a rassemblé une vingtaine de participants, dont des élus du BEx, des Présidents de comités régionaux et des cadres techniques nationaux et régionaux.

Ce séminaire avait pour objet de partager la vision du bureau de la commission concernant son rôle et ses missions, d'étudier les contours d'une future animation nationale pour les moins de 14 ans, de créer un réseau de personnes ressources motivées qui accompagne les travaux de la commission.

Ce séminaire a été aussi l'occasion de présenter les résultats de l'enquête réalisée auprès des comités régionaux à l'issue du Challenge National Jeunes de Metz. Cette enquête doit être complétée par un suivi de cohorte d'un panel représentatif de jeunes licenciés pour évaluer notre action dans le temps et la pertinence des actions mises en place.

- ◆ La plénière de la Commission Nationale jeunes réunie le 28 janvier dernier : plénière à laquelle étaient conviés les présidents des commissions nationales d'activité. Elle a été l'occasion d'une relecture et d'un enrichissement des travaux réalisés lors des précédentes rencontres exposées ci-dessus, et de confirmer le rôle transversal de la commission. Occasion aussi de présenter les animations actuelles des comités régionaux présents, leur richesse et leurs diversités, et par voie de conséquence, la nécessité de mutualiser davantage et de faire partager les bonnes pratiques.

Les conclusions des différents rapports établis à l'issue de tous ces travaux se trouvent dans les comptes-rendus du Bureau Exécutif, mais feront, ainsi que les prochains rapports ou écrits concernant les jeunes l'objet d'une rubrique dans la Newsletter Fédérale chaque fois que nécessaire.

Je tiens à remercier de leur investissement les membres du bureau de la commission et toutes les personnes, nombreuses, qui ont participé à la réflexion concernant une meilleure prise en compte des jeunes au sein de notre fédération : présidents de comités régionaux, présidents de commissions régionales jeunes, présidents de commissions nationales d'activité, cadres techniques nationaux et fédéraux.

Vincent HOHLER

Président de la Commission Nationale Jeunes



Challenge Jeune 2011



Emmanuel GIRARD

Cette année 2011, lors de l'Assemblée Générale de l'AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multi-sports), a vu la récompense par un trophée, d'un juge et d'un arbitre de la FFCK, tous deux internationaux : Albert MAYER en Course en Ligne et François EVRARD en Kayak Polo. De plus, le Bureau de l'AFCAM a décidé d'honorer Thierry NOEL DUBUISSON, pour l'ensemble de ses travaux par la médaille d'Argent de l'AFCAM.

On ne saurait évoquer l'année 2011, sans parler de la réécriture des règlements sportifs, dans lesquels, la Commission des Juges et des Arbitres a participé à uniformiser les procédures et la terminologie employée pour décrire le fonctionnement des compétitions.

Ce travail prendra du temps, car celui-ci commencé, il y a deux ans, nécessite beaucoup de concertation. Il nous a semblé important d'étendre les fonctions du Juge Arbitre pour gérer les problèmes sur une manifestation sportive, de manière à soulager la Commission Nationale de Discipline et Distinctions. Il a été décidé d'uniformiser la composition du Jury d'appel sur toutes les manifestations, en particulier sur les Championnats de France qui pourra ainsi épauler le Juge Arbitre. La pratique du Canoë Kayak est certes très diversifiée mais le principe du respect des règles reste commun à toutes les disciplines. La création de la Commission jeune permet d'espérer un travail de collaboration pour la formation de jeunes juges-arbitres en réservant la place qui leur revient au sein de la Fédération.

Le Conseil Fédéral a voté ces nouveaux règlements de sports de compétition dans lesquels le règlement commun n'est plus séparé

du règlement spécifique. D'autre part, les annexes ont été réduites pour ne conserver que des points de détails applicables pour une année seulement. Les règles générales communes à toutes les disciplines sont intégrées aux règles spécifiques de chaque discipline pour conserver une cohérence au règlement et pour en améliorer la lisibilité. La Commission Nationale des Juges et Arbitres a participé activement à l'élaboration du nouveau règlement de compétition 2012-2013 conformément aux statuts et au règlement intérieur de la Fédération.

Une des missions de la Commission est de faire des propositions de juges et d'arbitres pour les compétitions internationales en liaison avec les Commissions Nationale d'Activité, en rappelant que la nomination est du ressort du Bureau Exécutif de la FFCK. Nous avons eu 20 juges internationaux qui répondaient aux critères de liste Haut Niveau du Ministère et nous aurons en 2012, quatre Juges Internationaux présent aux Jeux Olympiques de Londres.

Le début de 2012 verra l'organisation du troisième Colloque de l'Arbitrage de la FFCK, faisant suite à ceux de 2007 et 2009. Nous aurons le plaisir à cette occasion de recevoir le Président de l'AFCAM qui fera une intervention suivi d'un système de questions réponses. J'espère qu'à cette occasion, les travaux seront fructueux au sein de toutes les Commissions nationales d'Activité de compétition.

Enfin rappelons que cette année 2012 est une année olympique et nous pouvons espérer que celle-ci puisse nous apporter une moisson de médailles et la réussite de notre fédération.

Emmanuel GIRARD
Président de la Commission Nationale
des Juges et des Arbitres

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE KAYAK-POLO



Frédéric GRUYELLE

Je commencerai mon rapport par les chantiers attaqués par la commission nationale.

Règlement

La proposition de règlement que nous avons écrit a été validée par le Conseil Fédéral sous réserve de changement des points suivants pour la prochaine réécriture du règlement.

De ne plus intégrer de minimes dans le championnat de France jeunes (Officiellement il ne peut y avoir de championnat de France Minimes). Les sur classement de manière générale. Les médecins ne veulent plus prendre de risque d'un point de vue juridique, et souhaitent donc éviter au maximum le sur classement.

La réécriture s'est faite en deux temps :

- ◆ Le règlement proprement dit
- ◆ Les annexes

Quelques points importants qui ont changé :

- ◆ Le passage en année civile de la saison sportive

- ◆ La durée de validité des règlements sportifs
- ◆ L'intégration du « time shoot » dans le règlement et non plus en avenant.
- ◆ L'élargissement du « time shoot » à la N3 hommes
- ◆ Le passage de deux zones en une zone à 14 équipes de la N3 hommes
- ◆ La création d'un classement du meilleur club français
- ◆ La création d'un championnat de France des régions pour les vétérans
- ◆ Le changement de l'intitulé « championnat de France Jeunes » en Trophée national Jeunes.
- ◆ Et bien d'autres choses. Je vous invite à télécharger le règlement sur le site fédéral

A l'heure où je rédige mon rapport nous sommes dans l'attente de validation des Annexes par le BEX pour diffuser les informations.

La commission s'est vue nommée courant d'année un conseiller technique référant en la personne de Maxime GOHIER.

Bilan de la saison sportive

Là je pense que ça concerne tous les championnats, il y a globalement 2 gros problèmes. Le premier c'est la qualité de l'arbitrage.

Le niveau des équipes progresse chaque année, la rapidité et le développement physique du jeu également, et on doit bien admettre que la qualité de l'arbitrage (pas pour tous les arbitres bien entendu) ne suit pas aussi vite. Le second problème (et il est par ailleurs lié au premier) ce sont les contestations d'arbitrages qui augmentent de plus en plus et qui deviennent de plus en plus intolérables. Pour l'image de notre sport il va falloir prendre des mesures très rapidement. Les contestations doivent être sanctionnées sévèrement et sans parti pris par les arbitres, et le rôle de la commission c'est de faire appliquer des sanctions nécessaires et exemplaires afin que cela ne se reproduise plus. Il faut que tout le monde soit conscient de cela et que le message passe bien auprès des clubs et des athlètes.

Nous ne tolérerons plus certains écarts de langage, même s'ils ont lieu sur le coup de l'énerverment ou de la déception. Nous avons un championnat qui progresse, un niveau de jeu qui augmente, une reconnaissance fédérale pour notre discipline qui prend de plus en plus d'importance, on ne peut pas gâcher tout cela pour quelques personnes qui se croient au dessus de tout. Sachez que la commission sera très vigilante sur ce point là.

Les finales se sont déroulées à Saint Omer. Je remercie le club qui a pris en charge l'organisation avec, de surcroît encore une fois l'installation de 7 terrains. Le club a su montrer leurs capacités à organiser de grands événements nationaux et internationaux. Un grand merci au club de Château Thébaud qui a organisé les championnats de France des régions moins de 21 ans et la finale de la coupe de France Jeunes. Comme l'année dernière je ne citerai pas les résultats des différents championnats et coupe de France, mais je vous invite plutôt à aller voir sur notre logiciel où l'intégralité des résultats y figure : kayak-polo.info

Bilan Saison 2011 N1H

Pas de gros problèmes majeurs, un petit dysfonctionnement dans les écarts de matchs pour certaines équipes qui ne se reproduira plus cette année. On a constaté que la domination de Condé sur Vire est de plus en plus contestée. Que globalement lorsqu'on repêche des équipes trop loin dans le classement de la N2H cela est nuisible autant au niveau des résultats qu'au niveau de l'image du polo, avec le nouveau règlement cela n'arrivera plus. Par contre l'introduction du time-shoot a été très positive tant au niveau du jeu que du spectacle proposé, le jeu est beaucoup plus offensif et spectaculaire, et les clubs ont globalement apprécié ce système de jeu. Il faut bien sûr affiner la règle mais l'expérience a été très positive et sera étendue à la N3H cette année.



Kayak Polo

Bilan Saison 2011 N2H

Un championnat encore un fois très relevé, l'introduction du time-shoot après un temps d'adaptation surtout au niveau des tables de marque a été également très positive. Quelques problèmes de nombre d'arbitres nationaux car s'il n'y en a qu'un dans une équipe et qu'il n'est pas là, il est très compliqué de changer les arbitrages au dernier moment et d'avoir un arbitrage de qualité.

Bilan Saison 2011 N3H

On a constaté depuis la création de la N4H que l'objectif recherché (à savoir un relèvement du niveau de la N3H) a été atteint. La N3 n'est plus une division de développement comme cela a été longtemps le cas mais est devenue une nationale à part entière. Seul bémol, si le niveau de jeu s'est nettement relevé et amélioré, le niveau de l'arbitrage n'a pas suivi et on constate au niveau de la N3 un gros problème à ce niveau là. La formule en 2^{ème} phase d'une poule montante et d'une poule descendante a également montré ses limites, et nous a prouvé qu'il fallait absolument changer ce système. Le passage à une poule unique où toutes les équipes se rencontrent en match aller-retour devient une évidence.

Bilan Saison 2011 N4H

Un nombre d'équipe intéressant (34 équipes) on est dans cette nationale dans un objectif de développement du polo et il faut à mon avis conserver cet esprit là. L'arbitrage est là aussi le point noir même si cela est quand même plus compréhensible à ce niveau là. Le matériel est également quelquefois « limite » autant au niveau des équipes que des clubs organisateurs, il faudra essayer de faire quelques efforts dans ce secteur. Et dernier point constaté, une différence de niveau assez importante entre les meilleurs clubs et les autres, mais cela est quand même normal dans la mesure où il s'agit d'un championnat ouvert.

Bilan Saison 2011 Championnat Féminin

Comme chaque année depuis un petit moment on n'a toujours pas trouvé la bonne formule, on a essayé cette année une formule avec un championnat un peu à la carte avec des journées obligatoires et des journées facultatives, cela n'a pas mieux fonctionné que les années précédentes. Le niveau de jeu est par contre vraiment intéressant même chez les équipes réputées plus faibles mais qui vont et ont déjà progressé au contact des autres équipes. Le retour à une formule en poule unique est là aussi une évidence sauf si on arrive à avoir un nombre d'équipes nous permettant de faire 2 nationales différentes. On y arrive petit à petit, on a même été un peu surpris lors des inscriptions cette année puisqu'on est arrivé à 12 équipes sans Dom Tom. Il faut continuer et persévérer dans cette voie.

Bilan Saison 2011 Championnat Jeunes

La chose la plus intéressante cette année c'est que ce championnat qui était devenu moribond s'est très bien développé vu le nombre d'équipes inscrites, et surtout pour avoir vu les finales, le niveau des jeunes s'est nettement amélioré et nous prouve que le travail effectué en clubs par certains cadres porte réellement ses fruits. La relève se prépare bien et c'est un réel progrès.

Contrôle anti-dopage

La mise en place pour la troisième année consécutive de délégués AFLD a permis aux contrôles que nous avons eus cette année de ce dérouler dans de bonnes conditions. A ma connaissance aucun contrôle positif n'a été constaté. Afin que les organisations de journées s'améliorent nous continuerons à les mettre en place dans les années à venir. Je demande aux organisateurs de veiller à ce que sur chaque journée les clubs mettent en place un local destiné aux contrôles anti-dopage.

International

Attribution du championnat du Monde de 2014

L'année dernière je vous annonçais que la fédération aller porter auprès de la Fédération Internationale la candidature du club de Thury Harcourt. Chose faite la France organisera ce premier championnat du Monde à Thury Harcourt. Bravo au club et à la municipalité.

Eca Cup

Le club de Saint Omer quand à lui s'est vu attribuer une manche de l'ECA Cup par l'ECA. Félicitations au président et à son équipe pour cette magnifique organisation.

Championnat d'Europe des clubs

Quatre équipes se sont qualifiées pour cette compétition regroupant les meilleures équipes de club.

- ◆ Condé sur Vire 1 homme : 1^{er}
- ◆ Montpellier 1 homme : 3^{ème}
- ◆ Saint Omer 1 femme : 2^{ème}
- ◆ Tarbes Auch Midi Pyrénées : 4^{ème}

Championnat d'Europe des nations

Toutes nos félicitations aux équipes de France pour leurs résultats lors de ce championnat d'Europe

- ◆ Sénior hommes : 1^{er}
- ◆ Moins de 21 ans : 1^{er}
- ◆ Séniors femmes : 2^{ème}
- ◆ Moins de 21 ans femmes : 4^{ème}

Ces résultats internationaux confirment la première place au rang mondial.

L'arbitrage

Un gros chantier de refonte des formations de juges arbitres est toujours en cours au sein de la commission nationale des juges et arbitres.

Mise en place pour 2012 d'une formation « table de marque ».

Organigramme saison 2012 :

Bureau

- ◆ Frédéric GRUYELLE
- ◆ Daniel ROSEZ
- ◆ Julie QUINTO
- ◆ Frédéric QUINTO
- ◆ Joël CABART
- ◆ Nicolas GHARBI

Cadre technique référent

- ◆ Maxime GOHIER

Chargés de mission

- ◆ N1 H : Nathan SOUVIRAA-LABASTIE
- ◆ N2 H : Thomas RICHER
- ◆ N3 H : Alban LEBOURGEOIS
- ◆ N4 H : Joël CABART
- ◆ N1 F : Camille GIRARD – Franck LACROIX
- ◆ Jeunes : Stephane ODOT
- ◆ Moins de 21 ans : Kevin LEMENAHEZ
- ◆ Coupe de France : Etienne GERAIN

Formation

- ◆ Arbitrage : Nicolas GHARBI
- ◆ Entraîneurs : Thierry NOEL DUBUISSON

Communication

- ◆ Webmaster : Laurent GARRIGUE
- ◆ Communication : Frédéric QUINTO

Et j'en terminerai par remercier l'ensemble du siège fédéral, les membres de la commission nationale et je vous souhaite une excellente saison sportive.

Frédéric GRUYELLE

Président de la Commission Nationale Kayak-Polo

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE



Guy COURTAUD

En 2011, la Fédération Française de Canoë Kayak n'a été saisie d'aucune demande de sanction par l'A.F.L.D.

C'est la deuxième fois que cela se produit depuis 1996.

Notre Fédération est donc la seule ou une des seules à être intégralement «propre» de tout dopage ou tentative de dopage.

Il faut donc féliciter tous nos athlètes, mais aussi tous les éducateurs sportifs, entraîneurs et dirigeants des Comités et des clubs pour leur sérieux et leur prise de responsabilité en matière de lutte contre le dopage. Je veux me faire l'interprète du Président Fédéral, du BEX, du Conseil Fédéral, de la Direction Technique Nationale et de tous les membres des deux commissions de 1^{ère} instance et l'appel pour dire notre satisfaction et notre fierté.

Toutefois, nous devons continuer nos efforts et surtout ne pas nous endormir. La Lutte contre ce fléau qu'est le dopage, est de tous les

instants, aussi bien pour la morale sportive que pour la santé des athlètes, 2011 n'a pas été pour autant une année sans activité pour les deux commissions.

En début d'année il nous a fallu refondre entièrement le Règlement disciplinaire particulier à la lutte contre le dopage pour le mettre en conformité avec le décret du 13 janvier 2011 du Ministère des Sports qui modifie grandement les règles, procédures, leurs applications dans les règlements disciplinaires ainsi que les compositions des commissions.

Ce ne fut pas une mince affaire et c'est en grande partie grâce à l'aide efficace et combien précieuse apportée par Philippe DUMOULIN dans la rédaction de ce nouveau règlement que celui-ci a pu être présenté et adopté par l'Assemblée Générale 2010. Je veux le remercier très sincèrement et lui rendre hommage pour sa disponibilité et sa collaboration à cette rédaction.

En mai, les membres de la commission de 1^{ère} instance se sont réunis pour examiner les nouvelles dispositions du règlement. En septembre ce sont les membres de la commission d'appel, sous la présidence de René Requenna qui en ont fait autant. Enfin, le 3 décembre, à l'occasion des plénières, les 2 commissions se sont réunies pour

préciser certains points importants du nouveau règlement et ensuite les présenter aux membres des plénières dans les commissions sportives.

René Requenna et moi espérons que ces interventions ont été utiles et nous nous tenons à la disposition de tous les membres de la fédération pour leur fournir toutes précisions qu'ils souhaiteraient avoir sur les différents articles du règlement disciplinaire particulier à la lutte contre de dopage.

Si 2011 a été une année vierge de toute sanction, n'oublions pas que la lutte contre le dopage est l'affaire de tous et qu'elle ne consiste pas seulement à sanctionner mais avant tout à PREVENIR.

C'est pourquoi il est paradoxal que c'est lorsque nos commissions de 1^{ère} instance et d'appel sont en « chômage technique » qu'elles se révèlent les plus productives !

Pour terminer ce rapport, je veux annoncer à l'Assemblée Générale qu'après quatre olympiades passées au sein de la Commission de lutte contre le dopage et avec les 80 printemps qui m'attendent en 2013, je ne présenterai pas ma candidature au futur Conseil Fédéral qui sera élu lors de l'A.G. Élective de 2012. J'en ai beaucoup de regrets mais, comme l'a dit un homme politique célèbre, « il faut savoir partir à temps ».

Pour cette année olympique, je vous souhaite à tous, athlètes, dirigeants, éducateurs, une année riche en bonheur et en médailles dans ce sport propre et net qu'est le nôtre.

ENCORE MERCI POUR CETTE ANNEE 2011.

Guy COURTAUD
Président de la Commission Nationale
de Lutte contre le Dopage

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE MEDICALE



Daniel KOEHLIN

L'année 2011 aura été marquée au niveau de la vie de la FFCK par la refonte quasi intégrale de tous ses règlements et en particulier de son règlement intérieur, des règlements sportifs communs et spécifiques pour chacune de nos disciplines.

Pour ma part (en collaboration avec le Dr GRIPPON Président de la commission médicale, Philippe GRAILLE et Philippe DUMOULIN) j'ai passé de nombreuses heures à réactualiser

l'annexe 3 du RI de la FFCK : c'est-à-dire le règlement médical de la FFCK .

Ce ne fut pas une « mince affaire » tant le domaine médico-sportif touche à de multiples facettes de notre activité et à son environnement : la diversité de nos pratiques rend particulièrement délicate l'élaboration de règles communes à toutes nos disciplines. Ce fut donc forcément un compromis synthétique qui fut adoptée au dernier Conseil Fédéral de cette année 2011.

Je voudrais simplement, au terme de ces discussions, repréciser de grands principes de base qui régissent à mon sens la pratique des activités sportives en compétition.

Le premier point sur lequel j'insiste depuis que je suis Médecin à la FFCK est la différence majeure qui existe entre la pratique de loisirs de notre activité (pourtant déjà très particulière en raison de ses conditions environnementales) et la pratique en compétition qui y ajoute la recherche d'une performance maximale dans un contexte de stress. La condition physique, psychologique de nos athlètes doit donc être clairement établie, démontrée dans ce cadre de recherche de résultats sportifs. C'est la raison pour laquelle les médecins sont beaucoup plus exigeants dans leurs examens pour les compétiteurs.

Un autre point fondamental est l'existence justifiée de catégories d'âge qui permettent de mettre en concurrence des sportifs qui en principe possèdent à peu près les mêmes possibilités physiologiques de performance en raison de leur développement (c'est-à-dire à peu près la même maturité morphologique et

psychologique). La différence au niveau des résultats se fait alors sur la qualité de l'entraînement, de la préparation et de l'adaptation à la compétition .Sommes toutes, tous les concurrents ont une chance presque égale au départ : c'est la règle du jeu communément admise par tous. Par ailleurs l'existence de ces catégories permet de protéger la santé des sportifs en leur évitant de courir dans des conditions trop difficiles mais normales pour leurs aînés.

Mais cela n'est pas toujours aussi simple, et nous avons été confrontés à des demandes multiples et variées pour certaines disciplines (qui à mon sens remettent en cause parfois ces notions de bon sens précisées ci-dessus) .Ceci concerne entre autre le domaine si délicat des demandes de sur-classements mais aussi l'organisation même de certains programmes de compétitions avec l'existence de catégories « open » regroupant de multiples catégories de sexes différents , d'âges différents au sein d'une ou plusieurs embarcations ...sur des parcours parfois identiques...

C'est dans ce cadre que j'ai essayé de faire passer un message de prévention (pour éviter les activités curatives du corps médical et paramédical) en insistant sur les dangers d'une trop grande libéralisation pour ces types de pratiques compétitives. Mes propos n'ont pas toujours été compris semble-t-il et j'ai été particulièrement sensible et navré du jugement d'un de mes collègues estimé du Conseil fédéral qui considérait mon comportement comme Négatif.

A lui et à toutes les personnes qui partageraient ce point de vue je tiens simplement à exprimer mon très honnête et sincère désir de voir nos jeunes sportifs (mais aussi nos vétérans) poursuivre pendant de nombreuses années le Canoë et le Kayak . Il faut éviter les incidents et accidents variés qui pourraient résulter d'un relâchement au niveau de l'éthique sportive, il faut protéger la santé de nos sportifs en les mettant dans des conditions de compétition adaptées à leurs possibilités physiques, techniques et psychologiques. Tout doit être fait pour que la performance obtenue par un entraînement et une préparation adéquates (sans surentraînement) puisse durer dans le temps : sans incidents ou accidents médicaux et sans séquelles qui pourraient provoquer une interruption prématurée, définitive de l'activité sportive . C'est ainsi que pense avoir une attitude positive et pleine d'espoir.

Je ne pourrais clore ce sujet de mon intervention sans bien sûr exprimer que certains sportifs(ves) ont des capacités supérieures

à la moyenne : dans ces cas (et uniquement dans ces cas, sans autre considération d'opportunité, d'organisations, de contraintes multiples et variées) nous devons impérativement nous adapter (en collaboration avec les cadres techniques) à ces sujets afin que leur progression dans l'acquisition de leur performance sportive soit plus rapide possible, en toute sécurité. La prise en charge de ces champions précoces exige une attention toute particulière de la part de tous (le sportif lui-même, sa famille, son entraîneur et ses thérapeutes..)

En ce qui concerne mes autres activités fédérales sachez que je suis fort satisfait (comme Guy COURTAUD président de la commission de première instance du dopage) de l'absence de contrôle anti Dopage positif. Comme les années antérieures je ne perçois pas parmi nos compétiteurs l'existence d'attitude de Dopage caractérisée. Notre effort doit néanmoins continuer à se porter sur la prévention car est-il utile de le rappeler : un CAD positif rejaillit sur toute la FFCK.

Merci pour cette année 2011 qui m'a permis au sein de la FFCK d'augmenter mes activités de médecine préventive et de m'avoir motivé pour une vie associative enrichissante (même si elle est de plus en plus difficile à maintenir dans le cadre actuel de l'exercice médical dans notre Pays).

Si l'année 2012 me permettait d'être plus présent sur le terrain de pratique et de compétition CK cela serait parfait.

Enfin tous mes vœux pour nos Equipes de France sur lesquelles nous comptons lors des JO de LONDRES 2012.

**Daniel KOEHLIN-Médecin Fédéral National FFCK
en coordination avec le Dr Phippe GRIPPON
Président de la Commission Nationale Médicale**

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE OCEAN RACING - VA'A VITESSE



Caroline JEHL

Année de finalisation des nouveaux règlements côté bureau, participation record aux courses coté plage, c'est ce qu'on peut retenir de l'année 2011.

Rédaction règlements

Gros morceau finalisé en fin d'année avec le vote par le Conseil Fédéral de nos deux règlements 2012-2013, celui de l'ocean racing (longue distance en surfskis et pirogues) et celui du VA'A Vitesse (course-en ligne en pirogue).

Après 2010 et les préconisations données par le Bureau exécutif, l'avis des experts sur l'état par rapport à ces préconisations, la définition des schémas d'animation, 2011 a démarré avec les réunions physiques (Va'a vitesse à Perpignan 19-20 février 2011, Ocean Racing et Va'a vitesse à Joinville 26-27 février 2011, commission sportive à Joinville les 19 et 20 mars puis le 21 mai, puis le 15 octobre), téléphoniques et par e-mail afin de proposer les règlements rédigés dès avril 2011.

Les articles de règlement général ont été travaillés lors des conseils fédéraux de juin, octobre et novembre. La finalisation des articles de règlement technique s'est faite en réunions téléphoniques avec les rapporteurs du conseil fédéral (Emmanuel GIRARD et Dominique LE BELLOUR), Olivier TANTON, notre cadre technique référent, et le service animation de la FFCK.

Merci à tous les participants pour leur contribution !
Maintenant, restent les parties spécifiques du Guide de l'Organisateur à revoir mais là aussi, il y a une quarantaine de pages à revoir et refondre, et il faut des volontaires !

Quelles nouveautés dans ces règlements ?

- ◆ Une harmonisation avec les autres disciplines grâce aux réunions de la commission sportive, et une intégration des articles généraux dans un seul et même texte pour simplifier la lecture. Les annexes ont été très réduites, à ce qui peut évoluer d'une année sur l'autre, les règlements étant valables pour 2 ans.

- ◆ Des championnats régionaux obligatoires ont été introduits. Notre volonté est de passer réellement à une pratique de proximité et de développement à du nouveau public, tout en gardant de la souplesse (des dérogations sont possibles).

Ocean Racing :

- ◆ LA PISTE DU SEL, animation jeunes spécifique a été introduite au niveau régional avec une finale au championnat de France pour des équipes départementales de minimes.
- ◆ Les distances de course ont été simplifiées à 2 types de parcours selon les catégories d'âge et de bateau.
- ◆ Le classement club a été affiné en nationales 1, 2 et 3 afin d'introduire plus de dynamique et de perspectives pour la centaine de clubs concernés.

Va'a Vitesse :

- ◆ Le format Coupe de France, pas assez vendeur, est abandonné au profit d'un vrai championnat de France, qui se tiendra début octobre chaque année.
- ◆ La performance individuelle y sera valorisée, avec un système de sélection pour accéder au championnat de France, basé sur des résultats en monoplace.
- ◆ Les catégories paracanoe en monoplace et équipage sont ouvertes. Les critères de participation sont simplifiés par rapport à ceux des championnats internationaux pour ne pas créer des obstacles supplémentaires.
- ◆ Les courses d'équipage à virages contiennent de plus en plus de virages : 5 au lieu de 2, car courues sur 250m, comme à l'international. Haute technicité et spectacle en perspective !

Résultats sportifs Ocean Racing

Quantitatif : Sur les courses nationales donnant lieu à classement, 843 participants en 2011 (comptabilisés en kayakistes et en piroguiers, rares étant ceux qui pratiquent sur les 2 supports). Soit 214 personnes de plus qu'en 2010 (augmentation de 25%).

Qualitatif : La proportion kayakistes/piroguiers demeure inchangée par rapport à 2010 : 42% / 58%.

Signe de maturation et d'augmentation du niveau : une forte augmentation des piroguiers en monoplace et une augmentation des compétiteurs qui doublent mono et équipage.

Les résultats au championnat de France Ocean Racing de compétiteurs invités d'autres disciplines continue de montrer le niveau atteint : Vincent Lecrubier 21^{ème} (pour mémoire en 2010 : Sébastien Jouve 13^{ème} et Rémi Pete 24^{ème}) ;

A l'international

- ◆ Sur LA course de référence en surfski (Durban en Afrique du Sud), les français arrivent en 15^{ème} (David Szlachta) et 16^{ème} positions (Yannick Laousse).
- ◆ Pour le championnat d'Europe FIV organisé en mai à Giglio, les français sont très présents sur les podiums (pirogue) :
 - 1^{er} et 2^{ème} V1H open : Philippe PUTTI et Robert MAURIRERE
 - 1^{er} et 2^{ème} V1rH vétéran : Sylvain MERCANDALLI et Patrick BEYNET
 - 2^{ème} V1rD vétéran : Caroline JEHL
 - 1^{er} V2rH open : Ludovic DULOU et Rémy LAVIE
 - 1^{er} V2rH vétéran : Bertrand BAECHLER et François-Xavier MAURIN
 - 1^{ère} V2rD open : Stéphanie KACZMAREK et Karine IRAUNDEGUI.

Bilan sur le va'a vitesse

Forte participation sur les premières manches de Saint Cyr et La Seyne sur Mer et déception sur la finale qui n'a attiré qu'une quarantaine de personnes, pourtant sur un site très porteur (lac de Biscarosse).

Soit au total 306 compétiteurs sur l'année, dont seulement 42 classés sur la finale. Espérons que le championnat de France saura être plus attractif à partir de 2012 !

A noter, les performances à Biscarosse de Ronan BERNARD, athlète en paracanoë du club de Pleyben.

Sur la mixité, la discipline a des progrès à faire avec seulement 15% de dames...

Alors appel aux dames et aux jeunes sur cette discipline, beaucoup plus facile d'accès que l'ocean racing !

Manifestations libres Ocean Racing

De plus en plus d'organisateur proposent des manifestations hors animation de sélection au championnat de France, ce qui permet de développer la pratique et le nombre de pratiquants.

Outre les classiques d'été dans le sud (Femina Va'a Cup, Orofero Challenge, Tupuna Cup, Roxy Va'a Cup, Porquerolaise, Translac du Bourget, Almanarre), toutes ciblées sur la pirogue, la pratique commence à essaimer sur les côtes atlantiques pour le plus grand plaisir des pratiquants.

L'édition 2011 de la Breizh Ocean Racing a encore été un succès en octobre à Ploudalmezeau et a permis de tester de nouveaux formats sur plusieurs manches.

Manifestation très prometteuse, le Vendée Va'a a réuni 10 équipes pour de la très longue distance (100km), avec un niveau de service inégalé à ce jour.

Developpement de la pratique féminine

Stages, regroupements, manifestations dédiées (Roxy Va'a Cup pour la partie sportive, et Femina Va'a Cup pour la partie loisir) commencent à porter leurs fruits : Ca y est, on a atteint en 2011 25% de dames sur les 800 compétiteurs ocean racing. Encore du travail en perspective pour le va'a vitesse (15% de féminines).

Communication

3 numéros d'Echo d'écumes ont été rédigés et diffusés. Pour le site fédéral, un nouvel outil est en préparation par le siège fédéral, pour transformer le site Va'a vitesse sur lequel nous n'avons plus la main (donc non actualisé).

Actions internationales

L'ocean racing est géré à l'international par deux fédérations (la Fédération Internationale de Canoe et la Fédération Internationale de Va'a). La FIV et la FIC ont établi une convention pour l'utilisation du Va'a pour les disciplines de paracanoë en course de vitesse.

La FIC a un règlement de course ouvert uniquement au surfski. Elle est en train de structurer une animation internationale, d'abord une coupe du monde puis un championnat du monde d'ocean racing. Les cahiers des charges n'existent pas encore.

La FIV ne gère que les pirogues et un championnat d'Europe a lieu tous les deux ans depuis 2009.

Plusieurs réunions téléphoniques avec l'Allemagne ont permis de finaliser la rédaction des règlements FIV de longue distance (la discipline a été appelée ocean racing/marathon car de nombreux pays membres de l'hémisphère sud utilisent le terme marathon). Le cahier des charges de l'organisation d'une manifestation internationale de longue distance à la FIV a également été rédigé en parallèle au règlement de course.

Ces deux documents ont été votés par les membres de la FIV le 31 décembre 2011.

Parallèlement, la FFCK a pris la décision en 2011 de proposer une candidature française pour l'organisation en 2013 d'une manifestation conjointe Championnat d'Europe FIV / Coupe du monde FIC si elle trouve un organisateur volontaire et compétent.

L'appel à candidature a été ouvert le 25 novembre 2011 pour décision début février 2012. Le Comité régional PACA s'est porté volontaire... A suivre dans le compte-rendu d'activité de l'année prochaine !

Caroline JEHL

**Présidente de la Commission Nationale
Ocean Racing - Va'a Vitesse**



Ocean Racing



Bernard DUROURE

L'activité de la commission a été, une fois de plus, intense en 2011.

Par commission, j'entends non seulement le bureau qui propose des stratégies au BEx, mais surtout tous les représentants dans les régions dont l'activité est souvent méconnue. Ainsi par leur intermédiaire, le monde du kayak participe à de nombreuses instances : Comités de bassin, Commissions Locales de l'Eau, Comité de Pilotage Natura 2000, contrats de

baies, de bassin, CDESI, pilotage de dossiers...

C'est pour mettre en réseau, échanger, former, que nous avons organisé quatre formations réglementaires délocalisées en inter-région. Nous poursuivrons cette stratégie d'échange pour l'année 2012..

Deux dossiers nous tiennent à cœur :

- ◆ La structuration de notre participation aux recensements des ouvrages présentant un obstacle à la circulation sécurisée des canoë-kayak. Notre objectif commun est bien d'améliorer nos conditions de pratique : Pour cela, nous devons disposer d'un outil compatible avec celui du Ministère en charge de l'environnement, afin de concilier deux problématiques parallèles : la sécurité des usagers, le bon état écologique des cours d'eau dont la circulation des poissons et des sédiments au droit des ouvrages. L'outil que nous proposons aux régions et aux CDCK doit donc nous aider à communiquer aussi bien avec les préfetures qu'avec les instances nationales de gestion de l'eau;
- ◆ Le traitement de Natura 2000 en France nous laisse perplexe. Naviguer dans un environnement de qualité, voilà un objectif qui nous motive, objectif fédéral statutaire qui plus est. Alourdir le travail des organisateurs de manifestation après une sélection pour le moins surprenante des activités devant évaluer leurs incidence et une élaboration de liste selon des critères pour le moins singuliers ne nous semble pas garantir d'une prise en compte raisonnable de l'environnement dans le panel d'activités humaines.

C'est la raison pour laquelle nous resserrons les liens avec notre ministère de tutelle, tout d'abord, via la cellule sport de nature et le pôle ressource de Vallon-Pont-d'Arc, mais aussi avec le ministère en charge de l'environnement qui prend en compte nos suggestions et avec lequel nous souhaitons établir une convention.

L'objectif de la convention Grenelle est, dans le cas présent, de mieux cibler les actions environnementales des clubs, CD et CRCK, dont nous connaissons le volontarisme en la matière, mais aussi de mieux communiquer avec ce ministère. Nous devons infirmer le principe « usager » « pollueur » qui semble la tendance et imposer notre vision « usager CK = acteur ». C'est cette valeur que nous partageons avec Surf rider Foundation Europe (SFE).

Nous avons conventionné avec cette ONG sur les thématiques suivantes : l'environnement, et ses usages, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement et au développement durable, la formation continue et professionnelle. Le concept « gardien de la

rivière » s'inscrit ainsi dans cette logique de réappropriation des cours d'eau. Il s'agit de parrainer un parcours, parrainage au sens de veille environnementale et de valorisation,

Les initiatives océanes constituent la vitrine de ce partenariat. Les clubs sont nombreux à organiser des actions éducatives, des actions de nettoyage. Nous devons penser à inscrire ces actions locales, départementales dans le dispositif de SFE. En effet, SFE est mandaté par la commission Européenne pour animer une plate forme des usagers de la mer et des eaux intérieures; la représentativité de cette plate forme repose sur la reconnaissance du dynamisme des acteurs locaux. Nous voulons avoir accès à un milieu de pratique de qualité, la prise en compte de la plate forme européenne qui nous représente repose en partie sur notre capacité à nous faire reconnaître comme acteurs responsables.

Pour mieux anticiper, les sports nautiques sont maintenant représentés par Georges DANTIN, membre de la commission patrimoine nautique de la FFCK au Comité National de l'Eau. Ce comité examine les projets d'évolution législative de la gestion de l'eau, des cours d'eau et des milieux aquatiques en France, très en amont de leur mise en œuvre; ce qui nous permet d'anticiper mais aussi de faire collaborer la Commission Interfédérale des Sports Nautiques du CNOSF avec les principaux acteurs français dans le domaine de l'eau (institutions, établissements, administrations, associations).

Je ne peux terminer mon discours relatif à l'environnement sans me féliciter de la première évaluation bilan Carbone de la FFCK. Si notre culture associative nous a déjà appris à limiter les frais de transports, il nous fallait établir une gestion comptable du carbone pour analyser les pistes d'amélioration.

Le fonctionnement des bâtiments constitue une source d'économie. Nous voyons apparaître des réalisations exemplaires de bases nautiques, le projet EDEN club ambitionne de nous amener dans le XXI^{ème} siècle. L'évolution du partenariat avec le crédit coopératif s'insèrera dans cette ambition.

Les avancées législatives relatives aux sports de nature devaient protéger l'accès raisonné aux sites de pratiques. Leur mise en œuvre est plus durable que leur développement ! Je pense en particulier aux PDESI. Cette absence de gestion globale peut nous exposer à des velléités de réglementation sous des motifs quelquefois obscurs. Le jugement du tribunal administratif de Dijon, relatif à un arrêté préfectoral de réglementation de navigation sportive sur l'Yonne nous rassure. Il réaffirme la nécessité de justifier par des données sécuritaires ou environnementales les motivations de réglementation. D'autres procédures sont plus inquiétantes, telle la volonté d'appliquer les dispositifs réglementaires relatifs aux travaux à des activités aquatiques. Notre commission demeure vigilante en ce domaine.

Je tiens particulièrement à remercier tous les acteurs de la FFCK qui contribuent et ont contribué à la prise en compte des problématiques soulevées par la Commission Patrimoine Nautique permettant à la FFCK d'être en pointe sur le développement des sports de nature. En particulier ceux et celles qui depuis 10 ans ont partagé mon enthousiasme ou mon découragement dans les actions que nous avons menées.

Bernard DUROURE

Président de la Commission Nationale Patrimoine Nautique



Thierry MOURAUD

Depuis de nombreuses années passées à la tête de la présidence de cette commission, je suis fier du travail fourni par une équipe qui m'a soutenu dans toutes les actions que la commission a engagé pour une meilleure gestion de notre animation nationale. Ce n'est pas toujours chose aisée d'insuffler et de catalyser les motivations. Il s'agit d'un effort de tous les instants. Il reste encore des points à améliorer, mais c'est la suite logique d'une activité jeune pratiquée par des jeunes.

Les freins à notre développement sont connus: Le manque de cadres dans les clubs, le matériel et les conditions aléatoires pour les compétitions qui font la part belle aux désengagements de certains. Les défis ne sont pas insurmontables et les membres de la commission œuvrent pour y remédier.

Nous avons travaillé sur un calendrier cohérent entre les disciplines, le jugement le classement, les tableaux de courses, les contenus pédagogique et matériel, le nouveau règlement, bref autant de tâches qu'il faut mener à bien au jour le jour.

Merci à tous ceux qui m'ont suivi dans cette aventure, qui, il faut rappeler, est bénévole et qui prend beaucoup d'énergie dans un monde qui consomme plus qu'il ne donne.

International

Notre objectif international est atteint, être la meilleure nation est chose faite lors des derniers Chpt du Monde au Portugal. Avec un doublé français dans la catégorie Open et Junior, nos athlètes Virgile HUMBERT et Pablo ARROUAYS ont fait briller les yeux de leurs parents ainsi que ceux de leurs entraîneurs.

La commission Nationale est très fière de cette année, des très bons résultats de nos compétiteurs à ces Championnats du Monde 2011. Parmi les 28 représentants français (nation la plus représentée) certains ont mis en évidence quelques raisons d'être optimiste par rapport au développement du wave-ski Français.

Les 13 autres nations représentées à cette compétition au plus haut, nous envient les nombreux jeunes compétiteurs français. Ils ont été surpris par leur niveau et qu'ils gravissent avec brio tous les podiums où ils étaient inscrits. Notons que le potentiel de nos compétiteurs est de bon augure pour l'avenir, puisque même en catégorie Open, plusieurs d'entre eux ont atteint le Top 10 mondial.

National

Les N1 ont eu une baisse de régimes liée aux aléas des clubs. La Réunion, la Normandie et un club breton ont changé d'objectif. Leurs cadres ont lâché l'animation nationale faute de reconnaissance de hauts niveaux ou d'accompagnement dans cette discipline par leur région.

Le point positif c'est les préinscriptions qui ont été rendues systématiques et qui ont permis une organisation optimale des N1 (lancement des premières séries à l'heure prévue, possibilité matérielle de courir les séries de classement...).

Les vidéos de la compétition mises en ligne dans la semaine qui suit, sont un outil dynamique et très efficace en terme de communication.

Une solution pour accueillir plus de monde sur nos manifestations est d'ouvrir le circuit au Kayak Surf, plus développé au niveau international, car les deux activités peuvent être pratiquées sur un même site.

La communication autour de l'activité, et notamment les reportages TV diffusés pour le grand public sont de plus en plus fréquents et sont un excellent moyen de promouvoir l'activité, encore faut-il que les spectateurs intéressés trouvent facilement sur le terrain une structure pour les accompagner dans la pratique ! Faire du développement sans avoir les moyens d'accueillir du public revient à montrer une confiserie à un diabétique... C'est juste contre-productif ! .

Poursuivre la mutualisation de l'équipement nécessaire aux organisations de compétition : selon le club organisateur les moyens en matériel et équipement varient.

Poursuivre l'effort de développement en continuant de proposer le waveski dans les formules de stages des clubs. Par exemple, en 2011, dans le but de développer l'activité, les nouveaux compétiteurs (c'est-à-dire ceux non encore classés en régional) et les Ondines ont pu participer gratuitement aux compétitions : l'inscription offerte, le waveski prêté pour la compétition. Ce principe est à renouveler, car elle a apporté quelques nouveaux pratiquants, et cette info est à diffuser largement, notamment dans les clubs.

L'outil informatique pour la gestion des compétitions et la mise à jour des classements et résultats sur le site internet FFCK est utilisé systématiquement, ainsi que depuis peu le système de notation qui permet de donner en temps réel les scores et de faire vivre le site.

Le cahier des charges pour organiser une manifestation est disponible à tous mais les nouveaux organisateurs ne se bousculent pas pour prendre en charge tel événement avec une problématique environnementale de plus en plus contraignante.

Le waveski reste une discipline encore discrète à l'échelle du développement de la pratique du canoë-kayak. Mais cela n'a pas empêché sa reconnaissance en tant que discipline à part entière et entièrement à part, avec ses codes et ses aficionados.

Pour donner envie aux jeunes de s'investir, des projets nouveaux doivent être accompagnés par notre fédération afin qu'il se sentent valorisés et respectés pour que notre différence devienne un atout participant à la richesse des disciplines du canoë kayak.

Il est donc important pour le futur de notre discipline, de continuer de s'investir dans les régions afin de mieux mutualiser le schéma de développement cohérent de toutes les pratiques de la pagaie, moteur de notre activité.

Nous pagayons tous vers la même chose : le plaisir de se retrouver sur des sites magnifiques avec des joies et des peines partagées et de grandes émotions.

Thierry MOURAUD
Président de la Commission Nationale Waveski Surfing

Partenaire Institutionnel *Sports*



Partenaire Institutionnel
Développement Durable



Partenaire Officiel



Partenaire Officiel *Sports*



Partenaires Principaux *Sports*



Partenaires *Sports*



Partenaires du Développement des Clubs



Partenaires *Avantages Licenciés*





PRESENTENT



CHAMPIONNATS DU MONDE CANOE-KAYAK DESCENTE

ICF WILDWATER CANOEING WORLD CHAMPIONSHIPS

26 JUIN - 1^{ER} JUILLET

2012